

REPUBLIQUE DU TCHAD

UNITE – TRAVAIL – PROGRES

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

PRIMATURE

MINISTERE DE L'ADMINISTRATION DU
TERRITOIRE, DE LA DECENTRALISATION

ET DES LIBERTES LOCALES

REGION DU GUERA

DEPARTEMENT D'ABTOUYOUR

SOUS-PREFECTURE DE BAGOUA

PLAN DE DEVELOPEMNT LOCAL DU CANTON DANGALEAT

Période Mai 2014 à Avril 2017

Elaboré par la population du canton

Avec l'appui financier du Programme d'Appui au Développement Local et à la Gestion
des Ressources Naturelles (PADL-GRN) FED/2009/021-320

Et l'accompagnement technique de L'ONG Association de Coopération et Recherche
pour le Développement (ACORD)

Mois et année de finalisation du PDL Mai 2014

Table de matières

Introduction

I- Généralités du canton

Aperçu sur le canton (fiche des données du canton, situation géographique avec carte du canton, ...)

1.1 Caractéristiques physiques

1.1.1 Localisation géographique

1.1.2 Caractéristiques physiques

1.1 .3 Les ressources naturelles

1.2 Milieu humain

1.2.1 Historique du canton

1.2.2 Organisation sociale, politique et culturelle

1.2.3 Organisations paysannes

1.3 Activités économiques

1.3.1 Agriculture

1.3.2 Élevage

1.3.3 Pêche et chasse

1.3.4 Commerce

1.3.5 Artisanat

II- Diagnostic participatif du canton et options de développement par domaine

2.1 Le domaine *Social et Culturel*

2.1.1 Résultats du diagnostic

2.1.2 Les axes prioritaires de développement

2.2 Le domaine *Ressources Naturelles / Agriculture Durable*

2.2.1 Résultats du diagnostic

2.2.2 Les axes prioritaires de développement

2.3. Le domaine *Economie*

2.3.1 Résultats du diagnostic

2.3.2 Les axes prioritaires de développement

2.4. Le domaine *Services Sociaux et Educatifs*

2.4.1 Résultats du diagnostic

2.4.2 Les axes prioritaires de développement

III- Sommaire des grands axes de développement des différents domaines

IV- Projets de développement sur la durée du plan

V- Mécanisme de la mise en œuvre, de pilotage et de suivi du programme d'actions

5.1 Mécanisme de la mise en œuvre des actions

5.2 Stratégie de pilotage et de suivi du programme

5.3 Planning annuel de travail

Conclusion

Annexes

Personnes ressources contactées,

Membres du Comité de Développement Cantonal,

Noms des animateurs locaux,

Liste des Membres des commissions thématiques (CT)

Listes des participants aux ateliers canton

Liste des Abréviations

ACORD	: Association de Coopération et de Recherche pour le Développement
ACRA	: Association pour la Coopération Rurale en Afrique
ADC	: Association Cantonale de Développement
AIVD	: Association Inter Villageoise de Développement
AGC	: Assemblée Générale Cantonale
APE	: Association des Parents d'Elèves
APLD	: Association pour la Promotion de la Langue Dangaléat
ASANG	: Association pour la Sécurité Alimentaire du Nord-Guéra
ATPC	: Assainissement Total Piloté par la Communauté
AVD	: Association Villageoise de Développement
AVE	: animateur Villageois Endogène
CC	: Cadre de concertation
CDA	: Comité Départemental d'Action
CFPR	: Centre de Formation pour la Promotion Rurale
CVD	: Comité Villageois de Développement
CRA	: Comité Régional d'Action
CRPDL	: Comité de Rédaction du Plan de Développement Local
CT	: Commission thématique
FAPLG	: Fédération des Associations pour la Promotion des Langues du Guera
MOUSTAGBAL	: ONG nationale « Avenir »
NAGDARO	: ONG nationale « Nous pouvons en Arabe tchadien »
ONDR	: Office National pour le Développement Rural
O.P	: Organisation Paysanne
OSC	: Organisation de la Société Civile
OVD	: Organisation Villageoise de Développement
PDL	: Plan de Développement Local
PVERS	: Projet de Valorisation des Eaux de Ruissellement de Surface
PADL-GRN	: Programme d'Appui au Développement Local et à la Gestion des Ressources Naturelles
SAP	: Système d'Alerte précoce
SECADEV	: Secours Catholique et Développement
SIM	: Système d'Information sur les Marchés

Introduction

L'élaboration de ce plan s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du Programme d'Appui au Développement Local et la Gestion des Ressources Naturelles (PADL-GRN).

En effet depuis quelques années, le Tchad s'est engagé sur la voie de la décentralisation; un processus dans lequel, l'État confère un certain nombre de prérogatives aux futures Collectivités Locales pour décider de l'avenir de leur terroir à travers des lois qui définissent les compétences à exercer par chaque acteur.

C'est ainsi que ce dernier temps, on assiste à l'émergence des associations paysannes qui se structurent avec l'appui des ONG/Projets pour tenter d'apporter une réponse appropriée à l'épineuse question de la sécurité alimentaire et celle de la gestion des ressources naturelles qui entravent le développement du canton Dangaléat.

Les différents acteurs (ONG et Projets) intervenant dans le canton ont pour objectif d'emmener les communautés villageoises/cantoniales à jouer un rôle important dans l'amélioration de leurs conditions socio économiques.

Celles-ci ont commencé à prendre en charge la gestion de leur terroir par de nouvelles formes de structuration de deuxième niveau comme les cadres de concertation cantonaux ou des faitières devenus aujourd'hui des Associations Cantoniales de Développement.

Cependant, pour amorcer un développement local durable, il est fondamental de cerner la situation de départ. Pour cela, des diagnostics s'imposent sur l'espace cible afin d'aider les acteurs locaux à identifier les causes profondes de l'insécurité alimentaire afin de prendre des options conséquentes et objectives pour inverser la situation.

C'est dans ce contexte qu'ACORD et le programme d'Appui au Développement Local et à la Gestion des Ressources Naturelles (PADL-GRN). financé par l'union européenne ont signé un accord de partenariat.

Cet accord a pour objectif de :

- Structurer et accompagner des initiatives locales de développement local intégré ;
- Contribuer à la réduction de la pauvreté par le renforcement des initiatives locales structurantes ;
- Renforcer et accompagner la structuration pour un développement local à travers l'appui à l'élaboration des Stratégies Locales de Développement.

C'est ainsi qu'en prélude à l'élaboration de ces Stratégies Locales, ACORD a diligenté des diagnostics thématiques axés sur la sécurité alimentaire et la gestion des ressources naturelles afin d'identifier toutes les contraintes et les déterminants qui entravent le développement des communautés rurales afin de rechercher des solutions endogène réalistes et réalisables tout en mettant un accent particulier sur les opportunités et les atouts dont disposent le canton.

Après la réalisation de ces diagnostics, une restitution en assemblée générale a été faite en présence des Chefs de services techniques déconcentrés de l'Etat pour d'une part compléter ce diagnostic à l'échelle cantonale mais aussi d'apporter éventuellement des amendements et enfin de les valider puis passer à une autre étape qui consiste à proposer des solutions réalistes et réalisables pour jeter les bases de la planification à l'échelle cantonale.

De ce qui précède, il est important de présenter les objectifs visés par cette planification du développement local, les résultats attendus et la démarche méthodologique ayant abouti à l'élaboration de ce PDL.

Objectif global

La population du canton, misant sur les atouts et potentialités du canton, vise à améliorer de façon durable les conditions de vie des populations notamment les groupes vulnérables grâce à la mobilisation des ressources disponibles localement (matériel, humaines que financières) et des ressources à rechercher auprès des partenaires.

✓ **Objectifs spécifiques**

OS1 : Doter le canton Dangaléat d'un plan de développement axé sur la sécurité alimentaire et la gestion durable des ressources naturelles, matérialisant ainsi la vision de la communauté à court, moyen et long terme.

OS2 : Concevoir et asseoir un dispositif cohérent et consensuel en vue de contribuer efficacement et de manière participative aux actions de développement à travers un mécanisme de mobilisation des ressources locales et extérieures.

Résultats attendus

- Un plan de développement quadriennal axé autour de la sécurité alimentaire et la gestion concertée des ressources naturelles, élaboré de manière participative et reflétant la réalité du canton.
- Un mécanisme de valorisation et de mobilisation des ressources tant humaines, matérielles, que financières mis en place.
- Un chronogramme élaboré et un mécanisme de recherche de financement mis en place.

METHODOLOGIE :

Il est à noter que de manière globale, la démarche méthodologique ayant aboutie à la révision de ce PDL émane **du guide harmonisé d'élaboration des PDL**. Cette démarche méthodologique est structurée en plusieurs phase interdépendantes les unes des autres avec des étapes bien précises. Les principales étapes du processus d'élaboration du PDL sont les suivantes :

1. Phase préparatoire

Objectif de la phase : garantir l'appropriation du processus d'élaboration du PDL par les acteurs locaux.

La réussite du processus de planification locale est conditionnée par une phase de préparation constituée de 6 étapes suivantes :

Etape 1 : Prise de contact avec les Autorités traditionnelles locales

Etape 2 : Campagne d'information

Etape 3 : Atelier cantonal d'information et de sensibilisation

Etape 4 : Mise à disposition de l'appui-conseil

Etape 5 : Atelier cantonal de lancement du processus d'élaboration du PDL

Etape 6 : Formation des animateurs : 1^{ère} session

2. Phase II : Diagnostic Participatif Cantonal (DPC)

Le DPC a pour objectif de circonscrire et d'analyser de manière pointue les problèmes liés aux domaines de diagnostic (CF Titre II). A ce titre, on peut citer entre autres:

- mieux faire connaître le milieu cantonal à tous les acteurs par la collecte participative d'informations : il s'agit d'identifier avec l'ensemble des acteurs, lors d'un travail participatif d'analyse, les principaux éléments de contexte local, tant sur le plan social, administratif, professionnel et écologique ;
- amener la population à prendre conscience des atouts et des potentialités, dont elle dispose et des contraintes à lever pour combattre les problèmes de développement du canton : à ce niveau il s'agit d'identifier le potentiel productif, la tendance des systèmes d'exploitation, les stratégies de réponses aux différentes crises... ;
- mobiliser tous les acteurs locaux en vue de leur participation aux actions de développement: il s'agit de la mise en commun des compétences, des connaissances et d'expériences des acteurs locaux (administration, services, ONG et populations) pour la détermination des axes prioritaires d'intervention en matière de développement intégral du canton tout en prenant en compte la politique sectorielle de l'Etat.

Les principales étapes du DPC sont les suivantes :

Etape 7 : Etude du milieu

Etape 8 : Préparation de l'atelier de diagnostic

Etape 9 : Atelier cantonal de diagnostic

Etape 10 : Formation des animateurs : 2^{ème} session

3. Phase III: planification locale

Objectif de la phase de planification locale :

Cette phase vise à déterminer, sur la base du diagnostic établi, les actions prioritaires (microprojets) devant permettre au canton d'atteindre les objectifs de développement fixés, en vue de l'amélioration des conditions de vie de la population cantonale.

Des activités importantes sont menées durant cette phase, à savoir :

- La prise en compte des normes techniques avec les préoccupations des populations et la mise en cohérence de leurs objectifs avec les politiques régionales et nationales et les planifications existantes ;
- L'étude de faisabilité des microprojets ;
- L'exercice d'arbitrage et de programmation physique et financière des projets.

La phase comprend 4 étapes :

Etape 11 : Travaux en commissions thématiques (CT)

Etape 12 : Atelier cantonal de formulation des projets

Etape 13 : Atelier cantonal de priorisation et d'adoption de l'ébauche du PDL

Etape 14 : Rédaction du PDL

Toutes ces étapes du processus d'élaboration de PDL sont développées dans le guide harmonisé d'élaboration de PDL. Des contenus complémentaires et plus détaillés ont été donnés par l'équipe de ACORD à travers différents outils qui sont entre autres les fiches d'activités et les fiches pédagogiques.

Il convient de relever que le processus dans le canton Dangaléat est un processus de révision de PDL. Ainsi, compte tenu de l'existence d'un PDL dans le canton ancien de plus de quatre années, il était nécessaire de faire l'évaluation de la mise en œuvre des projets issus de l'ancien PDL avant d'entreprendre la phase de la nouvelle planification (pour plus de détail sur la révision du PDL CF rapport d'évaluation du PDL).

I- Généralités du canton

Aperçu sur le canton (fiche des données du canton, situation géographique avec carte du canton, ...)

Fiche de synthèse des données du canton Dangaléat

N°	Villages du canton	nombre de ménages	population actuelle estimée	occupation de l'espace agricole (ha)	Magasin villageois	infra-structures scolaires	infra-structures sanitaires	Puits/ forage	Aire d'abattage des animaux	Caisse d'épargne et de crédit	Infra-structures culturelles	Marché hebdo.
1	Tchoro	264	1320	792	0		0	2	0	0	0	0
2	Korlongo	1 430	7 150	4 290	3	2	1	4	0	1	1	1
3	Barlo I	268	1342	804	0	1	0	1	0	1	0	0
4	Barlo II	286	1 430	858	0	0	0	3	0	1	1	0
5	Tchalo Ideba	550	2 750	1 650	2	1	0	5	0	1	0	1
6	Kobo Adougoul	1 100	5 500	3 300	2	1	1	5	0	0	0	1
7	Malé	110	550	330	0	0	0	0	0	0	0	0
8	Arangha	165	825	495	1	1	0	2	0	0	0	0
9	Bara	1 210	6 050	3 630	1	0	1	2	0	1	0	1
10	Bagoua	75	374	225	0	2	1	0	0	0	0	1
11	Bokaré	205	1 012	615	2	1	0	0	0	0	0	1
12	Kokiné	204	1 009	612	0	0	0	0	0	0	0	0
13	Korbo Golet	990	4 950	2 970	1	1	1	2	0	1	0	1
14	Korbo Bet	1 165	5 808	3 495	1	1		4	0	1	0	
15	Tchalo Zoudou	580	2 893	1 740	1	1	0	2	0	2	1	1
Total	15	8 602	42 963	25 806 ha	12	11	5	32	0	9	3	8

Mois et année du recueil des données : Février 2014

Nb :

- un centre de formation pour la promotion rurale à Koubo-Adougoul
- Un centre de recherche action, d'accueil et de formation des communautés sur le développement rural à Arangha

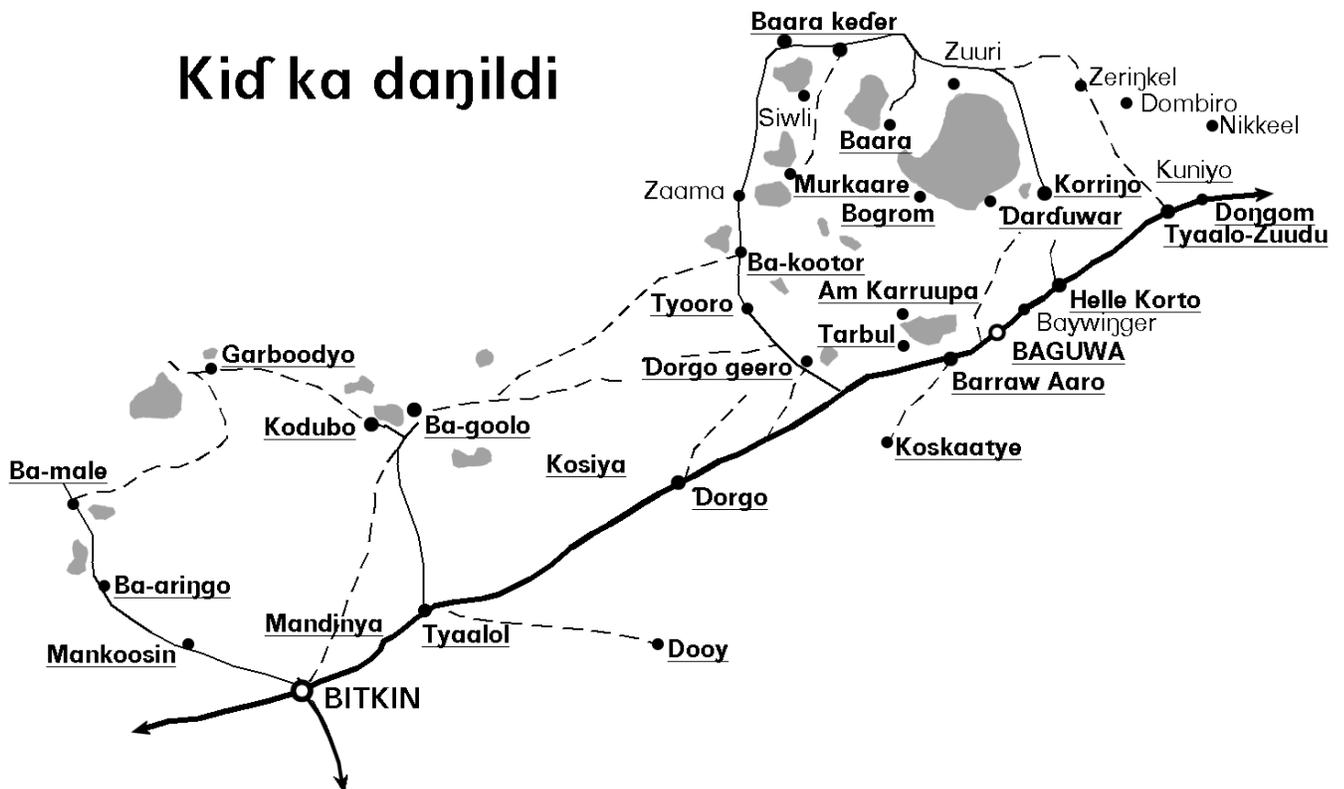
1.1 Caractéristiques physiques

1.1.1 Localisation géographique

Le canton Dangaléat est localisé au Nord-Est du chef lieu du Département d'Abtouyouur au centre du pays. Il est limité au Nord-Est par le canton Dadjo I, au Nord-Ouest et Sud-Ouest par le canton Kenga et au Sud-est par le canton Bidio. Le nouveau découpage administratif a érigé ce canton en Sous Préfecture dénommé "Sous Préfecture de Bang Bang" avec comme Chef lieu "Bagoua"

Ce canton ayant fait l'objet du diagnostic axé sur la sécurité alimentaire et la gestion des ressources naturelles regroupe 15 villages avec une population de 53000 habitants (recensement réalisé par APLD en 2009).

Carte du Canton Dangaléat : Source FAPLG



1.1.2 Caractéristiques physiques

a) Végétation

C'est une zone de savane à faible densité de peuplement. Les acacias et les balanites qui poussent au pied des collines, des montagnes et des cuvettes sont utilisés en grande partie dans l'alimentation humaine à travers la cueillette. On y trouve également des *acacias senegalensis* et *acacia seyal* ainsi que le hyphaene tebeica appelé communément "Doom" utilisé pour la confection des nattes et autres objets de cuisine et dont les fruits sont aussi comestibles. La végétation herbacée est composée d'*andropogon gayanus*, de *pennisitum pedicullatum* et de *panucum leatum (kreb)*, utilisé comme aliment de soudure.

A ces espèces s'ajoute l'arboriculture fruitière dont les essences sont : Les manguiers, les goyaviers et citronniers.

Cette végétation est plus ou moins dégradée par la présence des nombreux troupeaux bovins et camelins, les feux de brousse, et les défrichements abusifs.

b) Relief

La zone est parsemée de chaînes de montagnes dont les plus importantes sont le Mont "Triikko" qui culmine à environ 813 mètres. La partie sud -est du canton est constituée des plaines, des plateaux et des vallées qui drainent les eaux de ruissellement de Melmellé, de Bang-Bang et de Bagoua vers le Batha au lac Fitri. La nature accidentée des sols les rend vulnérables à l'érosion à cause du fort courant des montagnes. Ces sols sont utilisés pour les cultures d'arachide, de mil, de sorgho mais aussi pour le maraîchage.

c) Sols

La zone comprend quatre types de sols :

- Des sols sablonneux d'origine granitique, vulnérables à l'érosion à cause de la nature accidentée du relief.
- Les vertisols qui sont les plus importants se trouvant un peu partout dans l'ensemble du canton
- Les sols sablo argileux sont localisés surtout vers le côté nord ouest du canton favorable à la culture du penicillaire, arachides et poids de terre ;
- Les sols gravillonneurs caractérisés par l'abondance de graviers sont pour la plupart non exploitées à cause de leur état faute de moyens adéquats. Ils se trouvent dans la zone située entre le village Barlo et Tchalo Ideba

d) - Climat, Pluviométrie et hydrographie

A l'instar des autres zones du Guéra, le climat du canton Dangkaléat est de type sahélien avec deux saisons : une saison de pluies qui durent de juin à Septembre et une saison sèche qui dure d'Octobre à Mai. Les précipitations sont identiques dans l'ensemble du canton variant entre 400 à 800 mm.

Dans le vécu culturel des Dungaléat, à l'intérieur de ces deux saisons, ils distinguent quatre saisons (4) qui correspondent chacune à des activités bien précises dans leur calendrier saisonnier. Ces saisons sont : Ribba, période des récoltes (d'Octobre à décembre), Mawa, période morte ou de défrichage (Janvier à Avril), Kaboung, période de semis (Mai à Juin) et Poudia, période de labours et sarclage (Juillet à septembre).

De grosses quantités de pluies sont collectées par les ravins et forment des cours d'eau temporaires dont les plus importants sont Bang-bang, Bagoua et Koubo Adougoul-Bara (Mamara). Malheureusement, ces cours d'eau ne sont pas exploités à des fins agricoles.

e) Faune du canton

Les espèces faunistiques qu'on peut trouver dans le Canton sont constituées : des grands koudous, des biches – cochon, des antilopes cheval, des phacochères, des porcs-épics, des hyènes, des singes, des cynocéphales, des autruches et des pintades.

Ces espèces qui jadis étaient nombreuses et permettaient à l'homme de subvenir aux besoins alimentaires à travers des chasses traditionnelles bien organisées qui consistaient à faire des prélèvements sélectifs, sont de plus en plus en voie de disparition à cause de l'action des braconniers des feux de brousse.

1.1 .3 Les ressources naturelles

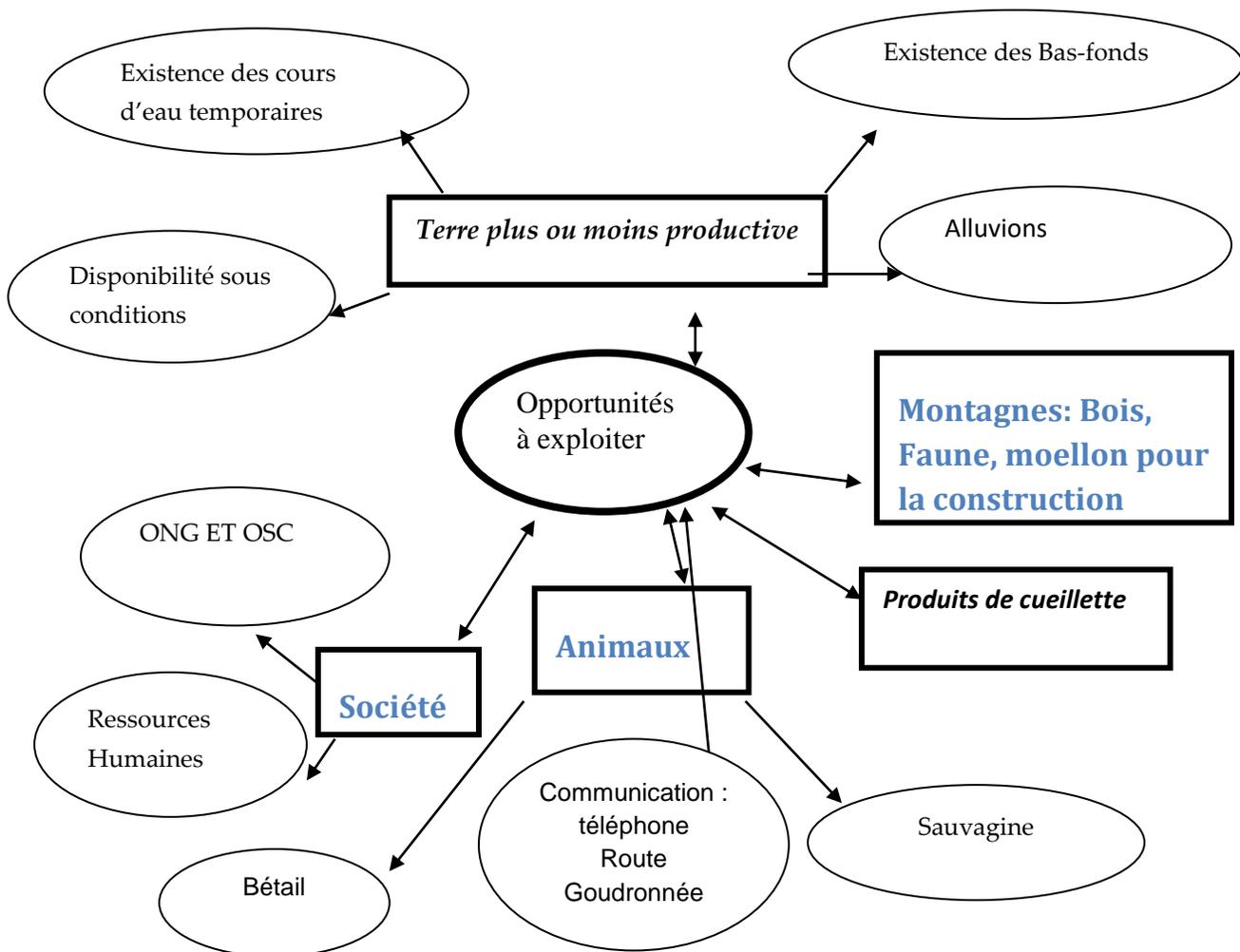
Le canton Dungaléat est l'un des rares cantons à disposer encore des ressources naturelles, qui exploitées à bon escient puissent contribuer à son développement socio économique.

A cet effet, pour pérenniser et rationaliser ces ressources, il y a nécessité de mettre en place un dispositif conséquent et de manière consensuelle car on assiste ce dernier temps à une lutte acharnée en vu de tirer le maximum de profit issu de l'exploitation des ressources pour la survie.

D'autres parts hormis les ressources naturelles, existant dans le canton Dungaléat, il existe encore des valeurs traditionnelles qui contribuent efficacement aux activités de développement à travers une solidarité agissante.

Les ONGs de développement ne sont pas du reste car elles œuvrent depuis plus d'une décennie dans l'appui des communautés à faire face à leur vulnérabilité.

Potentialités identifiées et exprimées par les acteurs



1.2 Milieu humain

1.2.1 Historique du canton et peuplement

Le canton Dangaléat est créé le 05 Avril 1923 et regroupe une population de 53 000 habitants (recensement APLD en 2009) avec une densité de 10 habitants au Km² répartis dans 15 villages à savoir :Korbo-bet, Korbot Golet, Arangha, Malé, Tchalo Ideba, Koubo-Adougoul, Kokiné, Tchoro, Korlongo, Bara, Bokaré, Barlo I, Barlo II, Tchalo Zoudou et Bagoua répartis de manière diffuse et 08 Ferricks. Cette population à majorité composée des agro pasteurs pratiquent l'agriculture, l'élevage, l'artisanat, la cueillette, le maraîchage/jardinage et le commerce.

Les principaux groupes ethniques qu'on rencontre à l'intérieur du canton sont :

les Dangaléat, les Arabes Imar, les Dadjo, les Kouka, les Modogo, les Misserié rouge, les Bidio, les Waddaï, les Borno et les haddad.

Selon l'histoire, les premiers habitants seraient venus du bord du Nil en Egypte vers les années 1800 à cause d'une cohabitation qui s'était rendue difficile avec les autochtones suite à l'abattage d'un chien par ces derniers et dont il fallait payer à chaque poil de la queue, un chien. Cette situation délicate obligea les Dangaléat à quitter leur lieu d'asile.

La chefferie dans le canton Dangaléat est héréditaire c'est-à-dire de père en fils et c'est pourquoi, depuis la création du canton, Huit chefs de canton se sont succédés parmi lesquels on peut citer par ordre chronologique:

- 1^{er} - Nimir Madou : 1923-1936
- 2^e - Haroun Outaye: 1936-1951
- 3^e - Akaïna Haroun : 1951-1956
- 4^e - Fachir Goussou : 1956-1961
- 5^e - Djarma Hatap : 1961-1974
- 6^e - Fachir Goussou : 1974-1976
- 7^e - Akouya fachir : 1976-2011
- 8^e Ahmat Akouya : 2011 à nos jours

1.2.2 Organisation sociale, politique et culturelle

La population du canton Dangaléat se compose d'une mosaïque ethnique à dominance Dangaléat et bien localisée géographiquement. Le canton est renommé pour sa forte laïcité avec une tolérance religieuse reconnue par tout le monde même si, la religion musulmane est plus ou moins la plus importante avec beaucoup d'adepte. Chez les Dangaléat, les clans sont subdivisés en familles et chaque famille est dirigée par un chef de famille qui est le seul représentant.

➤ **Les religions**

Les religions révélées sont la religion musulmane, chrétienne (catholique et protestante). La répartition selon la croyance donne la religion musulmane à peu près à 65%, la religion chrétienne 30% et animiste à 5%.

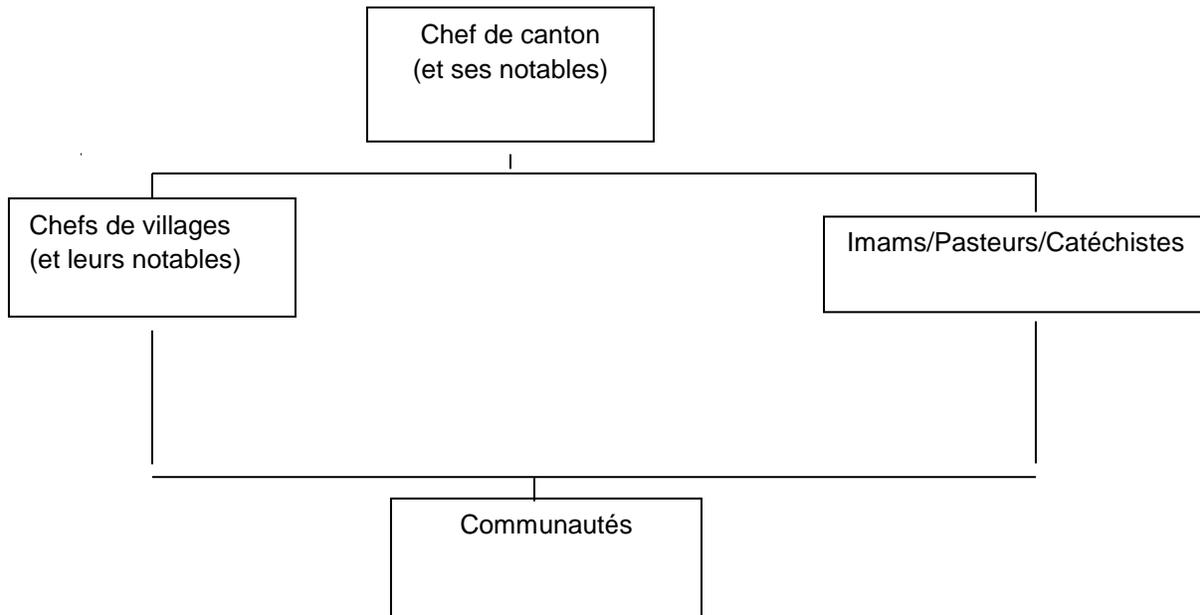
1.2.2.1 - Structure du pouvoir traditionnel

a) Les Chefs de village

Dans la structure traditionnelle, il existe dans chaque village du canton Dangaléat un chef de village et un imam et un Chef de secteur (Pasteur/Catéchiste).

Le chef de village administre le village. Il est élu par la population. Il est chargé de l'administration du village et perçoit la taxe civique et la taxe sur les petits ruminants et les verse à la caisse du trésor public par l'intermédiaire du chef de canton. Il règle les différends entre les habitants et en tant que représentant de l'Etat dans le village, il est élu par la communauté villageoise et entériné par le sous-préfet. La fonction du chef de village n'est pas héréditaire car n'importe quel citoyen peut se être candidat à condition d'avoir un bon comportement.

La structure du pouvoir peut être schématisée comme suit.



b) - Le Chef de Canton

Selon le décret N° 102 / PR. INT. du 06 Mai 1970 portant statut de la chefferie, le chef de canton assure la liaison entre l'administration et la population.

- Il veille à ce que la population vive dans la paix et l'ordre social,
- Il dirige la collecte de la taxe civique et de la taxe sur le bétail,
- Il surveille les travaux d'intérêt commun,
- Il est chargé du centre secondaire d'état civil du chef-lieu du canton,
- Il participe aux opérations de recensement de la population,
- Il règle les conflits entre les habitants et dispose d'un pouvoir de conciliation.

Dans la pratique la 3^{ème}, 4^{ème} et 5^{ème} attributions ne sont pas honorées. Le chef de canton s'occupe réellement du maintien de la paix et l'ordre social en collaboration avec le sous-préfet et le Commandant de brigade, dirige la collecte de la taxe et règle les conflits

Il faut souligner que la Constitution du 11 Mars 1996 ne laisse pas beaucoup d'espace à la chefferie traditionnelle, ses principales attributions étant transférées aux collectivités territoriales décentralisées.

Le chef de canton est nommé par arrêté du Président de la République. Mais cette nomination entérine le résultat d'un vote. Il est d'abord élu par les chefs de villages parmi les candidats issus des familles héritières. Comme pour le village, les soubresauts de la politique du pays ont généré une pluralité des familles héritières au sein d'un même canton. L'actuel chef de canton Dangkaléat I a été élu en 1976 à l'issue d'une désignation par consensus.

Pour exercer son pouvoir, le chef de canton est assisté par des notables choisis dans sa famille ou en dehors. Il est assisté :

- D'un secrétaire et dix (10) goumiers payés par l'Etat
- D'un représentant par groupe de 7 à 8 villages chargés de collecter l'impôt et de régler les différends. Ce dernier est rémunéré sur un budget alimenté par les amendes perçues lors des règlements de multiples différends entre habitants, les taxes perçues sur les marchés du canton et les rémunérations du système de garantie. Celui-ci consiste, pour un représentant du chef de canton (garant) d'attester qu'un vendeur de bétail sur un marché de son ressort est le propriétaire de l'animal.

1.2.2.2 - Rapports sociaux au sein du canton

Les rapports sociaux dans les villages de la zone peuvent être analysés sous plusieurs angles.

a) Rapports entre notables et communautés

Les notables des villages du canton Dungaléat bénéficient d'une grande légitimité de la part de la communauté villageoise qui les considère comme détenteurs du pouvoir à la fois temporel et spirituel. Cette légitimité se manifeste à travers :

- La participation de la communauté aux assemblées villageoises,
 - La participation à la prière
 - Le respect de l'organisation de l'espace.
- Le respect des interdits liés aux rites traditionnels

En effet, il n'y a pas une différenciation sociale sensible entre notables et la communauté basée sur la richesse.

- Il n'y a pas non plus de différence sensible entre les productions agricoles des notables et les autres membres de la communauté comme il a été dit précédemment, l'importance de la production d'une famille dans la zone est liée au nombre d'actifs ou des moyens financiers de cette famille et non à son statut social dans le village.
- Même si les terres ne sont relativement pas disponibles pour tout le monde, il n'en demeure pas moins que chaque paysan dispose d'au moins d'un petit champ. Les terres les plus fertiles (bas-fonds, sols hydromorphes) qui peuvent être objet d'accapuration individuelle ne sont que faiblement mises en valeur. Par ailleurs, il a été constaté que les cultures se font dans les zones bien spécifiques. Une telle démarche aboutit à une certaine homogénéisation des terres cultivées par les différents ménages sur le plan des rendements qui évite des différenciations marquées.
- Lors de l'analyse de la situation, il a été difficile d'analyser la différenciation basée sur la possession du cheptel car il y a une certaine discrétion à ce sujet, surtout que les bœufs des agriculteurs sont confiés aux Arabes nomades. Il apparaît de manière claire que les Dungaléat ne sont pas de grands éleveurs.

b) Rapports entre les aînés, les jeunes et les femmes

La société traditionnelle est régie par un droit d'aînesse dans un espace parental patrilinéaire. Une telle tradition détermine les rapports entre les hommes et les femmes mais aussi entre les aînés et les cadets.

La femme doit du respect à l'homme et ne peut pas contester son opinion. Elle n'a droit qu'à la terre que peut lui offrir sa famille de départ (champ familial) ou sa famille d'arrivée (champ marital).

Contrairement aux autres communautés du Guéra, chez les Dangaléat, même un jeune homme non marié peut avoir droit à une parcelle propre. Tout de même, les cadets sont exclus des conversations des aînés.

Des tels rapports ne peuvent pas favoriser une participation active des femmes et des cadets au développement du village.

c) Rapports entre familles lignagères

Le village est un groupement de plusieurs familles généralement apparentées. Il y a parfois des différends entre ces familles dus à des compétitions pour le pouvoir dans le village ou à l'accès à certains avantages. Ces différends peuvent dans certains cas être aigus jusqu'à scinder le village en deux.

d) Rapports entre les communautés

La zone est caractérisée par une cohabitation pacifique entre les communautés et autres surtout les communautés arabes. Les deux communautés entretiennent des rapports d'échange :

- Echange de lait contre les produits agricoles,
- Crédit accordé par les Arabes contre paiement en nature (taux usuraire de plus de 100%),
- Contrat de parcage conclu entre un agriculteur Dangaléat et un éleveur arabe.
- Utilisation des magasins communautaires par les Arabes pour stocker leurs biens (par exemple le dépôt d'un sac de céréales contre paiement de 250 à 500 frs)
- Echange de services : une grande partie des Dangaléat confient leurs bétails aux Arabes pour le gardiennage moyennant quelques cadeaux.
-

e) Rapports entre communautés religieuses

Il est cité précédemment que les religions dans le canton Dangaléat ne posent pas de grand problème. Il y a une forte tolérance entre les deux communautés (chrétiennes et musulmanes). Cette acceptation mutuelle, si elle est maintenue, peut être considérée comme un ferment pour le progrès.

2.2.2.3- Régime foncier dans le canton Dangaléat

Le système foncier est à l'image du système sociopolitique traditionnel c'est-à-dire géronto-théocratique patrilinéaire. Le dessein du système foncier est d'avoir absolument le monopole du principal objet de production parce que les aînés doivent bénéficier obéissance et soumission de la part des cadets et des femmes, mais aussi de gérer la solidarité agnatique.

a) **Le droit foncier coutumier.**

Selon le droit coutumier, la terre appartient à un groupe social qui répartit le droit d'usage entre les familles de la communauté. Dans certains villages, les parcelles proches du village sont utilisées de génération en génération par les mêmes familles qui peuvent constituer une propriété individuelle gérée par le chef de famille, qui les attribuera à ses enfants. Chez les Dangaléat, les femmes n'ont pas le même droit d'accession à la terre que les hommes (pire encore s'il s'agit des terres riches réservées à la culture du berberé et les bas fonds). Elles peuvent avoir un champ pour la culture d'arachide octroyé par son mari mais en cas de divorce, elle est expropriée et se sont ses frères qui peuvent lui attribuer une autre parcelle qu'elle pourra de nouveau valoriser sans prétendre se l'approprier.

b) **Principaux mode d'accès à la terre**

- **Mode d'accès par la première occupation des lieux.**

Il donne naissance au concept de chef de terre. Ce sont les premiers occupants qui ont reçu les autres vagues de migrants et ils exploitent généralement les meilleures terres selon les critères locaux de valorisation. Mais ils doivent la pérennisation de leur monopole sur la terre à un contrôle des principaux rites agraires considérés comme de véritables facteurs de maximalisation de la production.

- **Mode d'accès par la primogéniture ou ultimo géniture (droit d'aînesse)**

La dévolution des champs en ordre d'aînesse dans un espace parental patrilinéaire doit s'expliquer par la segmentation subséquente à l'agrandissement de la descendance du 1^{er} ancêtre défricheur de la terre (genre Kachoum Fass). Le nombre croissant des membres de l'unité parentale conduit à une segmentation du clan, lignage et du segment du lignage. Un système de gestion collective de la propriété foncière est donc vital. On a adopté la dévolution selon le critère d'âge. Cette réciprocité différée permet à chaque membre masculin de bénéficier des avantages du système. C'est en effet, une manière subtile de sacraliser le contrôle des terres par le doyen d'âges des unités de parenté fonctionnelle.

- **Mode d'accès par hypothèque**

C'est une voie qui permet au nouveau venu et au nouveau riche d'accéder à l'usufruit des parcelles. C'est aussi accorder une valeur monétaire, d'échange en permettant l'exploitation de la terre en échange de certains biens. Il faut tout de même noter qu'il n'y a pas de concept de vente dans la pratique locale.

c) **Situation actuelle sur le terrain**

L'utilisation de la terre qui, était autrefois collective se personnalise au fur et à mesure que les comportements et les mentalités évoluent et changent. Avec la croissance démographique, la tendance est l'appropriation avec des laissés pour compte et des privilégiés. Les parcelles données en usufruit ne doivent pas faire l'objet d'aménagement ou d'investissement durables (plantation des arbres) car l'aménagement est considéré comme un processus d'appropriation.

Les femmes sont les plus lésées du système dans la mesure où elles n'ont, de façon générale, droit à la terre qu'à travers le champ familial ou marital. Dans d'autres cas, la forme de régulation possible pour elle est qu'elle peut bénéficier d'un espace déjà utilisé par ses frères et/ou le chef de village.

d) **Organisation de l'espace villageois**

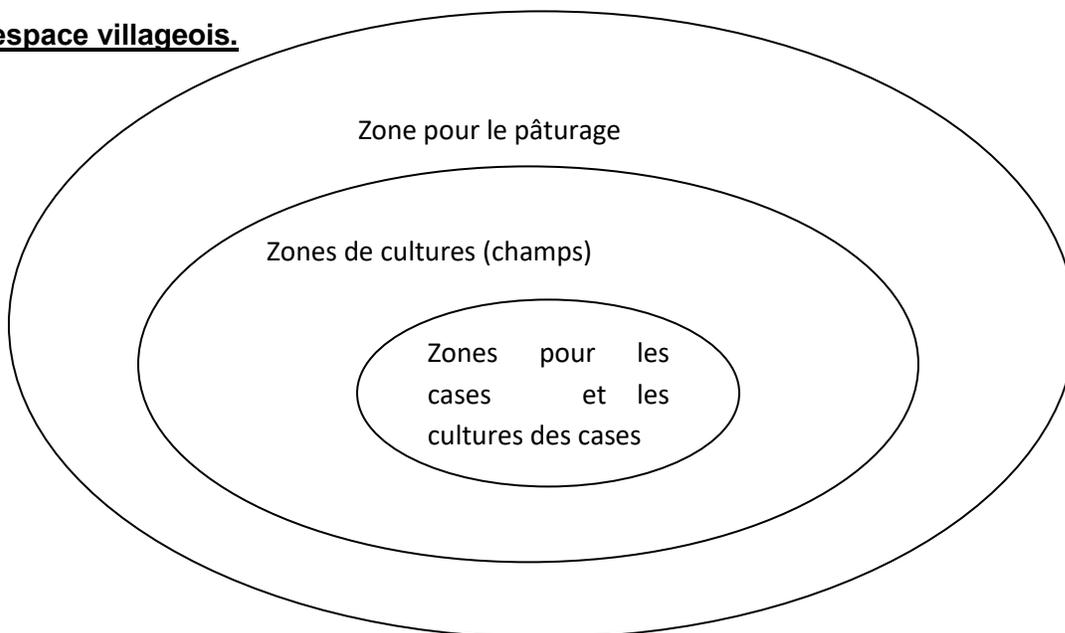
L'espace villageois est organisé de la même manière pour toute la zone malgré quelques variantes qui ne changent pas de manière sensible la configuration. Il comporte trois types de zones:

- Une zone pour les cases et les cultures autour des cases
- Des zones de cultures (Champs)
- Des zones de pâturage

Autour des cases les communautés villageoises aménagent des cultures de sorgho précoce (cultures de cases) clôturées afin de les protéger contre les animaux. Vient ensuite une zone réservée au pâturage du petit bétail. Celui-ci est gardé non loin des cases par les enfants afin de les prémunir contre les vols des nomades. Après la zone réservée au petit bétail, vient celle réservée aux grandes cultures : le sorgho, le berbéré, l'arachide, le gombo, le sésame.

Les couloirs de transhumance qui naguère n'étaient délimités ou obstrués, viennent d'être réhabilités matérialiser grâce à l'appui du projet "Tchad Central", ce qui permet de diminuer considérablement les conflits entre agriculteurs et éleveurs. Les champs sont aménagés dans une même zone afin d'assurer une protection collective contre les ennemis des cultures (oiseaux, singes, éléphants, divagation des animaux).

L'espace villageois.



1.2.3 Organisations paysannes

Dans le canton Dangaléat, il ya deux types principaux d'organisations paysannes : les organisations paysannes dites traditionnelles et les organisations de la société civile dite modernes.

Les organisations paysannes traditionnelles sont constituées de l'organisation de la jeunesse et l'organisation des cavaliers :

- L'organisation de la jeunesse est composée de tous les jeunes du village garçon et fille. Cette organisation est dirigée par un bureau qui a à sa tête un chef de jeunesse. L'organisation de la jeunesse mène des travaux d'entraides traditionnels dans les champs (Amtchélé, Nafir...) sur sollicitation individuelle moyennant une prise en charge de la journée et un tarif forfaitaire. La jeunesse constitue ainsi une main d'œuvre d'appoint ; En dehors des travaux champêtre, la jeunesse dans le canton Dangaléat joue un rôle très important dans le développement : elle assure par exemple la mobilisation des moellons pour la construction des ouvrages communautaires tels que : école, magasin, édifices administratifs...Elle organise souvent des fêtes pour marquer sa solidarité et partager des moments de joie après chaque travail collectif réalisé.
- L'organisation des cavaliers est composée de toutes les personnes possédant un cheval/jument. Les cavaliers assurent la défense du village contre le vol du bétail et contre toute agression extérieure. Ils font aussi des parades le jour des fêtes.

Les organisations paysannes dites modernes/organisations de la société civile sont constituées des Associations et groupements. On assiste ces dernières années à l'émergence des Associations de développement, la création des groupements, Unions et coopératives appuyés par les ONG intervenant dans le canton. C'est ainsi que lors des diagnostics organisationnels/relationnels, il a été constaté qu'il existe 14 Associations Villageoise de développement, 01 Association pour la promotion de la langue Dangaléat (APLD), 01 Association intervenant dans le domaine de l'accès à l'eau et la protection de l'environnement (SILA), 06 Caisses d'épargne et de crédits autogérées et bien d'autres acteurs intervenant dans des domaines très vastes et variés. Ces organisations œuvrent toutes en faveur du développement dans le canton Dangaléat.

Il faut noter aussi la présence des Associations de défense des droits de l'Homme et de la promotion des libertés fondamentales, les cellules déconcentrées de l'ATPDH, de la LTDH, les Centrales syndicales et de L'AJAC localisés à Mongo, interviennent aussi dans le canton pour la sensibilisation et le renforcement de la citoyenneté.

1.3 Activités économiques

Les principales activités socio-économiques au niveau du Canton sont : l'agriculture (pluviale, de contre saison et la cueillette), l'élevage, l'artisanat et le commerce.

1.3.1 Agriculture

Les populations du Canton Dangaléat cultivent par ordre d'importance le sorgho, le Berbéré, l'arachide, le penicillaire, le sésame, le poids de terre, le riz et le Maïs qui sont sujettes à d'énormes contraintes écologiques. Parmi ces cultures, on en distingue deux types :

- Les cultures vivrières (destinées à la consommation) : Le sorgho, le penicillaire, le berberé et une petite partie de l'arachide ;
- Les cultures de rentes (destinées à la vente) : le sésame, l'arachide, le poids de terre, le riz et le maïs.

a)- Cultures de contre-saison et arboriculture fruitière

En dehors de l'agriculture, la population pratique aussi les cultures maraîchères (tomates, tabacs...) et l'arboriculture fruitière pratiquées le long des cours d'eaux temporaires et dans les bas-fonds. Cette activité bien que pratiquée par une minorité de la population à cause de l'insuffisance de ces types de sols, procurent d'importants revenus aux exploitants, leurs permettant de subvenir à leurs besoins de premières nécessité.

b)- Surfaces cultivées

Compte tenu de l'insuffisance des terres cultivables dû à la nature très accidentée du relief d'une part, mais aussi à cause de la densité de la population, la superficie exploitable est très faible. Ces surfaces varient de 1 hectare à 6 ha selon les capacités d'exploitation ou d'accès.

On peut estimer à environ 70% la proportion des sols goz cultivés, le reste des surfaces cultivées est constitué des terres fatiguées et occupées par les montagnes. Environ 40% des sols farchaï et 20% seulement des sols hydromorphes sont cultivés. Les faibles pourcentages de deux derniers types de sols sont expliqués par la difficulté de les mettre en œuvre (creusement des puits, terres lourdes qui nécessitent un matériel adapté). »

c) - Mode ou système de production

Le mode de production utilisé par la plupart de la population du Canton Dangaléat est de type extensif avec un système sur brûlis, faible système d'assolement, sans jachères à cause de l'insuffisance des terres cultivables et l'augmentation démographique. Par contre, pour lutter contre certaines plantes adventives, adventives telles que les strigat (*hermontica* et *asiatica*), les populations pratiquent le système de rotation ou d'association de cultures.

d)- Outils de production utilisés : outillage

Dans le domaine de l'outillage, on constate en général l'utilisation de la technologie traditionnelle.

Les outils utilisés sont très aratoires. Il s'agit de la houe traditionnelle de la hache et des machettes.

Malgré le caractère rudimentaire de ces outils, la majeure partie de la population du Canton faute de moyens financiers ne dispose des outils modernes tels que : charrettes,

charrues...pour pouvoir produire en grande quantité et atténuer le problème courant de l'insécurité alimentaire.

Toutefois depuis les trois dernières années, il faut noter la mise à la disposition des producteurs par l'Etat à travers le PNSA des tracteurs qui contribuent à l'augmentation des superficies emblavées.

e)- Les rendements

L'évolution des rendements varie d'une superficie à une autre à cause de l'inégalité dans l'accès aux facteurs de productions des ménages. Toute fois, ces rendements varient entre 03 à 15 sacs de céréales/oléagineux de 100 Kg à l'hectare selon les informations collectées auprès du secteur ONDR du département d'Abtouyou.

Par contre, il est difficile de faire une analyse de l'évolution des rendements de manière globale car ceux-ci dépendent de plusieurs facteurs dont la nature des sols, la pluviométrie, les méthodes culturales, l'importance saisonnière des ennemis des cultures et etc.

On peut cependant dire que par rapport au reste des autres cantons du Guéra, les rendements du canton Dangaléat peuvent se situer à la moyenne pour le sorgho et le berbéré.

f) - La consommation des ménages et les dépenses non alimentaires

Les ménages consomment en moyenne 1,5 coros par jour en raison de deux repas de boule par jour complétés éventuellement par la bouillie le matin. La consommation de viande fraîche est rare à cause de son coût relativement élevé : une fois par semaine à l'occasion du marché hebdomadaire. La somme consacrée à cet achat hebdomadaire varie entre 250 et 500 FCFA.

La dépense consacrée à la consommation de thé varie entre 100 FCFA et 300 FCFA, la moyenne se situant autour de 200 FCFA par jour. C'est le poste de dépense le plus élevé après la boule et tout cela n'est supporté que par le produit de la vente des céréales, ce qui provoque une situation de pénurie dans les ménages avant la saison des pluies.

A cela s'ajoutent les dépenses consacrées à l'habillement qui s'élèvent en moyenne à plus de 10 000frs par enfant et par an et des frais pour les crédits/téléphone variant entre 100F à 500 F par jour. Ces dépenses sont généralement financées avec des revenus de vente des produits agricoles, de l'artisanat ou de la cueillette.

Quant aux dépenses consacrées à la santé, elles ne sont pas des moindres eu égard au taux de recouvrement des centres de santé et surtout à cause de la précarité des conditions socio sanitaires. Face à cela, les familles sont obligées de recourir soit aux guérisseurs traditionnels ou achètent des comprimés auprès des vendeurs ambulants avec tous les risques possibles.

➤ **Atouts ou potentialités a l'agriculture**

Les potentialités liées au développement agricole dans le Canton sont de cinq (5) ordres. Il s'agit de :

- La prise de conscience collective et l'excitation à l'Agriculture par la population ;
- Groupes d'entraides traditionnels (Amtché, Nafir...) qui représentent une main d'œuvre d'appoint ;
- La disponibilité du capital humain marqué par l'importance numérique des jeunes et des femmes qui constituent une potentielle main d'œuvre utile,
- L'existence des structures de financement décentralisé (SFD) dans le canton grâce à l'appui du PSANG II à travers 06 caisses d'épargne et de crédit autogérée qui ont été mises en place (Tchalo Ideba, Barlo I, Barlo II, Dongom, Korbo Bet et Korbo Golet) et qui commencent à drainer de bons capitaux allant de 3 à 7 millions chacune et permettent aux épargnants de faire des prêts pour développer des Activités Génératrices de Revenus ou d'acquies des équipements agricoles, ce qui permet à ces derniers de faire face aux besoins de premières nécessité et d'améliorer leur production. A ce dispositif financier s'ajoute les différents systèmes d'épargne ou tontine locales.
- La disponibilité de différents types des sols (sableux, sablo argileux et argileux) qui favorisent une diversification culturelle et enfin la nature du relief peu accidenté permettant l'introduction de la culture attelée.

➤ **Contraintes liées au développement de l'agriculture**

Les contraintes qui freinent le développement de l'Agriculture exprimées par la population apparaissent dans plusieurs domaines :

Par ordre d'importance, nous pouvons citer entre autre :

- **Présence des ennemis de culture**

Les ennemis de cultures sont de plusieurs types :

Il y a ceux qui apparaissent pendant les semis (les pintades, les écureuils, les termites...), pendant la période de levée des jeunes plants (différents insectes), et pendant la période de maturation de cultures (Cantharides, oiseaux granivores, les criquets pèlerins, les singes...) et sans compter le strigat.

Toutes ces différentes catégories d'ennemis de cultures dévastent les cultures à tous les niveaux avec comme conséquence, la baisse systématique des rendements.

- **Pluviométrie aléatoire**

A l'instar des autres cantons du Département d'Abtouyou, le canton Dangaléat reçoit une pluviométrie qui varie en moyenne entre 400 à 700mm par an. Cependant, cette pluviométrie est le plus souvent mal répartie dans l'espace et dans le temps entraînant un déficit hydrique conduisant à la baisse de rendements.

- **Insuffisance des terres cultivable/ Pauvreté de sol cultivable**

Dans un passé récent, les terres cultivables du canton Dangaléat étaient encore fertiles et productives. De nos jours, à cause de la croissance démographique, le sur pâturage, l'usage anarchique du matériels agricole et l'insuffisance d'intrants ont fait que ces terres sont devenues pauvres.

Par ailleurs, étant donné que le mode de production utilisé par la plupart de la population du Canton Dangaléat est de type extensif avec un système sur brûlis, faible système d'assolement, sans jachères, cela a pour conséquence directe, la faiblesse de la production.

- **Insuffisance des matériels agricoles/Techniques culturales rudimentaires**

Dans le domaine de l'outillage, on constate en général l'utilisation de la technologie traditionnelle. Les outils utilisés sont très aratoires. Il s'agit de la houe traditionnelle, de la hache et des machettes.

Malgré le caractère rudimentaire de ces outils, la majeure partie de la population du Canton, faute de moyens financiers, ne dispose pas d'outils modernes tels que : charrettes, charrues, etc. pour pouvoir produire en grande quantité et atténuer le problème courant de l'insécurité alimentaire.

En effet l'acquisition des matériels agricoles permet aux producteurs de sarcler, de semer, et transporter la production à temps, il y'a plus d'avantage que d'inconvénient, toute fois on constate que certains paysans n'ont pas jusque là perçus l'intérêt de ces matériels agricoles. Les mêmes champs sont exploités chaque année sans le système de mise en jachère des champs ou d'apport en matière organiques. Cette situation conduit à une insuffisance constante de la production agricole.

- **Problèmes de conservation**

Pour conserver les récoltes, la population du canton Dangaléat construits des greniers à cet effet. Ces types de conservation précaires exposent les denrées conservées à d'énormes intempéries qui sont entre autres, l'humidité, l'effet des insectes d'une part et d'autres parts, ces greniers sont à la porté des chefs de ménages ou de la famille entière, le système de gestion est mal organisé (utilisation abusive du céréale pour l'achat des besoins de première nécessité faute d'autres débouchés), ce qui fait que les ménages ne disposent plus de stocks suffisants pour faire face à la période de soudure, ce qui les oblige à pratiquer des prêts usuraires.

Cette situation de dépendance vis-à-vis des usuriers affecte considérablement la sécurité alimentaire des ménages.

- **Problèmes de transport**

Le transport des récoltes du champ vers le village, est très coûteux pour les populations du canton Dangaléat car le moyen de transport le plus utilisé est la charge des chameaux qui varie entre 6 à 8 coros par charge selon les distances. Cette population n'ayant pas ses propres moyens est contrainte de supporter cette situation. Chaque année les paysans estiment à environs 6 à 8 tonnes par village pour cette prestation. Cela constitue un manque à gagner car cette quantité du mil n'entre pas au village. Si seulement ces populations disposaient elles mêmes de moyens de transport, ceci aura mieux contribué à combler ce déficit.

Dans les échanges avec le service technique qui est l'ONDR les deux contraintes suivantes ont été ressorties :

- **L'insuffisance des encadreurs techniques ;**
- **La résistance des populations contre les nouvelles techniques agricoles**

➤ **Hypothèses de solutions aux contraintes a l'agriculture**

Au regard des contraintes évoquées, les populations du Canton suggèrent les solutions suivantes :

- La construction des diguettes pour la défense et la restauration des sols ;
- L'amélioration des techniques de production par l'acquisition des matériels et intrants agricoles tels que : charrues, charrettes, et produits phytosanitaires. Ceci permet l'introduction de la culture attelée et d'élever la productivité ;
- L'introduction des variétés de semences adaptées
- La construction des magasins de stockage car jusqu'à présent certains paysans stockent leurs produits dans des greniers aériens traditionnels construits à cet effet.
- Diversifier les cultures afin de produire plus et minimiser les risques ;
- Associer l'agriculture et l'élevage par l'épandage des fumiers organique ou le système de parbage ;
- Une large sensibilisation pour éviter les feux de brousse et enfin intensifier les sources de revenu.
- Développer les cultures de rentes
- Développer l'agriculture intensive.

➤ **L'horticulture**

L'arboriculture se développe avec la mise en valeur de bas-fonds. Les deux cantons produisent des mangues, des goyaves, des citrons, etc. La zone de koubo Adougoul exporte ses mangues vers Bitkine et Mongo. Mais ce secteur qui semble important pour l'équilibre alimentaire est encore à ses débuts (non maîtrise des bas-fonds, attaque des parasites, difficultés d'écoulement à cause de l'accessibilité difficile des pistes et les moyens de transport)

Comme l'Agriculture et l'élevage, le jardinage et maraîchage constituent également des activités importantes procurant des revenus considérables aux producteurs.

Pour ce faire, on note la présence de quelque arboriculteurs qui s'intéressent à la production des goyaves, des mangues, des citrons...et quelque maraîchères produisant des piments, des oignons, des tomates, des navets, des aubergines, des laitues...

➤ **La cueillette**

La cueillette est une sous activité de l'agriculture qui permet d'élever sensiblement le niveau de vie de la population car ces produits sont vendus sur place ou évacués vers les villes de Mongo et Bitkine. Elle constitue une appréciable source de revenu permettant de satisfaire les obligations sociales.

Les produits les plus usuels de la cueillette sont : le Croton, la gomme arabique, les savonniers, les feuilles du cacia- Tora (kawal) ; les tamarins, les zizyphs mauritiana, et le miel. On constate pour activité une spécialisation du travail : la cueillette de savonnier, des crotons zombesicus, des zizyphs, des tamarins est réservée aux femmes alors celle du miel, de la gomme arabique et de Terminalia avicennoïdes est du domaine des hommes.

1.3.2 Élevage

L'élevage est la deuxième activité économique après l'agriculture dans le canton Dangaléat. En effet, la population pratique un élevage sédentaire qui concerne les espèces telles que les bovins, les ovins, les caprins, la volaille, les asins et les équidés et.

Comme pour l'agriculture, l'élevage est encore faiblement productif malgré l'importance du cheptel au sein du canton.

Il y a lieu de distinguer deux modes de tenure :

Le gardiennage direct sédentaire c'est à dire que les éleveurs eux-mêmes s'occupent de leur bétail sur tous les aspects et le mode de confiance qui consiste à faire garder ce bétail par des éleveurs nomades selon des clauses bien appropriées.

Les retombées de l'élevage constituent très souvent une source de revenus pour une partie des ménages du canton Dangaléat. Souvent des revenus bien supérieurs pourraient être dégagés mais la stratégie des éleveurs est de prélever le moins possible sur le troupeau.

Le système d'élevage traditionnel semble bien adapté aux contraintes du milieu, dont il exploite les ressources pastorales de façon opportuniste.

a) Potentialité dans le domaine de l'élevage

- Dans le canton Dangaléat, deux familles sur cinq pratiquent l'élevage de case ;
- Existence de quelques zones de pâturage
- Prix rémunérateur de bétail
- Existence de postes vétérinaires même si cela est en nombre insuffisant
- Existence des auxiliaires d'élevage

b) Principales contraintes à l'élevage

Les principales contraintes qui freinent le développement de l'élevage et qui sont exprimées par la population du canton Dangaléat sont de plusieurs ordres :

- **Couverture vétérinaire déficiente**

Cette couverture se caractérise par quasi inexistence des parcs de vaccination appropriés et du personnel vétérinaire dans le Département d'Abtouyouur en général et dans le canton Dangaléat en particulier. Ce qui fait que les éleveurs pour la plupart optent pour les solutions de facilité et se tournent le plus souvent vers l'informel en achetant des produits frauduleux, à moindre coût et en vaccinant eux même ou se font traiter leurs bétails par des auxiliaires mal formés. Ces pratiques causent des mortalités importantes des bétails. Tous ces facteurs concourent à la réduction de la production animale.

Par ailleurs, il y a des maladies animales périodiques qui nécessitent de traitements et vaccinations au moment opportun, or selon les entretiens obtenus auprès des Services techniques du secteur d'élevage de Bitkine, les éleveurs ne respectent pas les périodes de vaccinations.

Ceci a pour conséquence, la persistance des pathologies animales entraînant la mort du bétail.

- **Problème d'eau pour le bétail dans certaines zones du canton**

Le sous-sol du canton Dangaléat est couvert par un socle granitique et la nappe phréatique qui se trouve à une profondeur moyenne de 10 à 25 m n'est pas facile à atteindre. Ce qui fait qu'il n'existe pratiquement pas des puits pastoraux dans l'ensemble des 15 Villages du canton pour l'alimentation du bétail en eau. Cette situation oblige les éleveurs à conduire leur troupeau à une distance considérable se situant autour de 10 à 16 Km pour la recherche de l'eau pour abreuver leur bétail (période d'Avril à Juin).

- **Insuffisance de pâturage**

La dégradation du couvert végétal par l'homme conjugué aux feux de brousse incontrôlés et l'augmentation du cheptel ont fait que les zones de pâturages sont devenues de plus en plus réduites. Les seuls endroits où on peut encore trouver de pâturage restent les chaînes de montagnes. Ces endroits présentent assez de risques pour le bétail car chaque année, les éleveurs enregistrent des pertes importantes à cause de la précarité de ce relief. Toutes ces situations ne permettent pas aux animaux d'accéder à une nourriture suffisante et riche provoquant ainsi une sous alimentation avec pour conséquence la non augmentation du bétail ou la perte du cheptel. De plus, l'éleveur ne pourra pas assurer le complément de nourriture à tout le troupeau qu'il dispose.

c) **Hypothèse des solutions à l'élevage**

Au niveau de l'élevage les solutions proposées étaient les suivantes :

- Améliorer les techniques d'élevage, par la professionnalisation des éleveurs et la Construction des enclos pour l'ensilage, la culture fourragère et la conservation des aliments de substitution pour le bétail ;
- Améliorer la couverture vaccinale par la construction des parcs de vaccination, la formation et la dotation en médicaments des auxiliaires d'élevage;

- Améliorer les conditions d'accès à l'eau pour le bétail par l'aménagement des marres et la construction des puits pastoraux ;
- Protéger et restaurer les zones de pâturages par la sensibilisation des éleveurs et en luttant contre les feux de brousses ;
- Coupler l'élevage et l'agriculture par le système de parcsages et en faisant des réserves de tiges de mil ;
- Développer de larges sensibilisations auprès des éleveurs analphabètes afin de les aider à créer des groupements d'intérêt pastoral ;
- Développement des actions de plaidoyer pour le contrôle des produits vétérinaires d'origine douteuse

1.3.3 Pêche et chasse (capture des oiseaux)

Dans le canton Dangaléat, il est ressorti que la pêche ne constitue pas une activité économique méritant une attention particulière. Compte tenu de l'inexistence des fleuves permanents, la pêche n'est pratiquée que de manière temporaire (1 à 2 mois) pendant la saison des pluies où les poissons remontent du lac Firtri. Cette pêche est pratiquée avec les moyens traditionnels et juste pour la consommation des ménages.

Par contre la chasse et notamment la capture des oiseaux avec le filet traditionnel a été ressortie par la population du canton comme activité économique à ne pas négliger. La contrainte principale liée à cette activité est le manque d'équipement adéquat.

1.3.4 Commerce

Le Commerce est une activité secondaire qui n'est pas beaucoup développée par la population Dangaléat.

Toute fois, on note la présence de quelque petits commerçants qui s'intéressent ou se limitent simplement à la vente des produits de première nécessité (sucre, thé, produits pharmaceutiques de première nécessité (paracétamol, nivaquine, etc.) savon, pommade.

En plus de cela, il existe dans le Canton cinq (5) marchés hebdomadaires qui se tiennent tous les dimanches, lundis, jeudis et vendredis respectivement à Bagoua, Tchalo-Zoudou, Koubo-Adougoul, korlongo et korbo.

Ces marchés regroupent les villages environnant et aussi certains commerçants de la Ville de Mongo et Bitkine et durent du matin au soir.

On y vend essentiellement dans ces marchés des produits agricoles (céréales, arachides, sésames, oignon, ail...), des produits artisanaux, manufacturés (du sel, de savon, de sucre, de tissus et des produits cosmétiques) et des bétails (ovins, Caprins).

Les relations entre commerçants et agriculteurs sont caractérisées par un échange inégal au détriment des agriculteurs. D'un côté, les commerçants achètent de grandes quantités de céréales au moment des récoltes (faible prix) pour les besoins de spéculation ; D'un autre côté, durant la période de soudure (juin, juillet, août, septembre) les agriculteurs s'endettent auprès de ces commerçants et arabes à des taux usuraires (2000 à 3000 frs pour un sac à la récolte alors que ce sac devrait coûter 10 000 frs).

Ces échanges inégaux persistent malgré l'acquisition de certains mécanismes régulateurs dans certains villages (magasins dotés des stocks communautaires), ceux-ci n'ayant pas pu enrayer l'insécurité alimentaire (production faible)

Dans le domaine de l'économie dans le canton Dangaléat, il faut relever l'existence de 06 Caisses d'épargne et de crédits autogérées créées il y a 2 à 3 ans par le PASANGII/PDER-G. Ces caisses injectent des fonds au profit des populations et commencent par un rôle positif dans l'économie au sein du canton. Ces caisses nécessitent encore un soutien et une sensibilisation pour que les populations comprennent leurs importances et gèrent mieux les crédits reçus.

1.3.5 Artisanat

C'est une activité très significative développée par presque toute la population jeune et adulte du Canton.

Les produits fabriqués sont notamment les nattes, les éventails, les vans, les paniers, les seckos, les lits (en bois), la poterie et les portes (en bois).

La vente de ces produits procure des revenus supplémentaires considérables aux fabricants. Selon ces derniers, ces revenus peuvent être estimés à un quart (1/4) où constituent le (1/4) de revenus annuels des ménages qui pratiquent l'activité. Les atouts liés à cette activité sont :

- Abondance de la matière première
- Facilité d'écoulement des produits fabriqués
- Existence d'une importante clientèle
- la transmission du savoir
- Facilité d'apprentissage de l'artisanat

S'agissant de la fabrication des matériels agricoles, on note la présence de quelques forgerons qui fabriquent des matériels de faible qualité, dont le prix est abordable aux producteurs de faibles revenus.

II- Diagnostic participatif du canton et options de développement par domaine

Pour mieux cerner les problèmes que rencontre le canton, un diagnostic participatif a été mené. Le diagnostic a permis de manière participative d'analyser les problèmes ressortis par les populations en terme de : localisation du problème, ses causes, ses conséquences, les potentialités et atouts que disposent le canton en lien avec le problème vécu et enfin des pistes des solutions ont été dégagées par les populations.

L'analyse globale des résultats du diagnostic montre que les problèmes ressortis par les populations et analysés avec elles sont vécus dans l'ensemble du canton. Cela nous amène à déduire que le niveau de développement des villages du canton est le même comme ils vivent les mêmes problèmes caractérisés par la vulnérabilité des populations, le manque de revenus, le manque des structures sociales de base et des équipements divers pour mieux exploiter les ressources que dispose le canton.

Le diagnostic participatif a donné les résultats qui suivent par domaine :

2.1 Le domaine *Social et Culturel*

2.1.1 Résultats du diagnostic

Problème vécu	Localisation	Causes	Conséquences	Atouts	Solutions
1. Absence de structures et des cadres pour la conservation du patrimoine culturel du canton	Dans tous les 15 villages du canton	-Manque d'initiative locale -Manque des moyens	-Perte des valeurs et patrimoine culturelles locales par les jeunes -Déperdition des jeunes dans des cultures importées parfois dangereuses pour la société	-Existence des personnes détenteurs des pratiques culturelles du canton -Existence des cadres capables de conserver par écrit le patrimoine culturel du canton	-Création des cadres de conservation du patrimoine culturelle -Initier des transfères de connaissance vieux-jeunes
2. Rareté des cadres/espaces d'épanouissement et de culture intellectuelle pour les jeunes	Dans tous les 15 villages du canton	-Manque d'initiative locale -Manque des moyens	-Déperdition des jeunes dans la consommation d'alcool et d'autres substances dangereuses	Disponibilités des espaces pour créer des cadres d'épanouissement pour les jeunes	Création des espaces d'épanouissement pour les jeunes
3. Arnaque des populations avec des amendes abusives arbitraires par les services des eaux et forêts et la brigade	Dans tous les 15 villages du canton	-Méconnaissance des lois en vigueur -Méconnaissances des droits et devoir des citoyens	-Emprisonnement -Amendes abusives dépouillant les familles de leur bien et les rendant vulnérables à l'insécurité alimentaire	Existence des cadres dans le canton capables de vulgariser les textes et lois en vigueur et les droits et devoirs des citoyens	Initier des actions de vulgarisation des textes et lois en vigueur et des droits et devoirs des citoyens
4. Faible capacité de mobilisation et d'organisation pour apporter des appuis en cas de catastrophe naturelle et aux personnes vulnérables	Dans tous les 15 villages du canton	Manque d'initiative locale Manque des moyens	-Exode des familles vulnérable et des jeunes -Cycle infernal de vulnérabilité dans beaucoup des familles	Disponibilité des ressources naturelles à exploiter Prise de conscience des populations pour s'unir et agir	Initier des appuis durables aux personnes vulnérables à travers des organisations viables

2.1.2 Les axes prioritaires de développement

- Création des cadres de conservation du patrimoine culturelle
- Initier des transfères de connaissance vieux-jeunes
- Création des espaces d'épanouissement pour les jeunes
- Initier des actions de vulgarisation des textes et lois en vigueur et des droits et devoirs des citoyens
- Initier des appuis durables aux personnes vulnérables à travers des organisations viables

2.2 Le domaine *Ressources Naturelles / Agriculture Durable*

2.2.1 Résultats du diagnostic

Problème vécu	Localisation	Causes	Conséquence	Atouts	Solutions
1. Une faiblesse de la production agricole	Dans tous les 15 villages du canton	-Aléas climatiques, les ennemis de cultures, l'appauvrissement des sols et l'insuffisance des matériels agricoles.	-Insécurité alimentaire chronique -Exode des familles et des jeunes	Existence des terres exploitables et des bras valides	-Dotation en équipement et intrants agricoles -Faire des aménagements appropriés
2. Une faible valorisation des ressources naturelles	Dans tous les 15 villages du canton	Manque des moyens pour faire des aménagements et acquérir des matériels d'exploitation appropriés.	-Longue période de 6 à 7 mois d'inactivités des populations conduisant à l'épuisement des stocks.	Existence des bas-fonds et des bras valides	
3. Dégradation des ressources naturelles et de l'environnement :	Dans tous les 15 villages du canton	-Forte pression sur l'environnement due à l'augmentation de la population et du bétail	-Erosion hydrique accentuée -Baisse et rareté des nappes d'eau -Désertification	Prise de conscience sur la protection de l'environnement	Construction des ouvrages de rétention d'eau de ruissellement Reboisement
4. Une disproportion sévère entre la production agricole et les besoins des ménages	Dans tous les 15 villages du canton	Augmentation des besoins des ménages Coût de vie de plus en plus cher	Rupture des stocks de céréale en période de soudure Bons à intérêts exorbitant chez les usuriers Cycle infernal de vulnérabilité	Existences des terres exploitables Bitumage de l'axe sur Ndjamena	Entreprandre la construction des structures de stockage Formation en gestion des récoltes Promouvoir et diversifier les cultures maraîchères
5. Une gestion chaotique des céréales par l'usage du troc pour faire face aux besoins de premières nécessités	Dans tous les 15 villages du canton	Manque des débouchés Absence des notions de gestion			
6. Le manque de structures de stockage adéquates	8 Magasins construits dans 6 villages sur les 15 villages du canton	Manque des moyens pour construire des structures durables	Perte des quantités importantes de la production : incendies, rongeurs, mauvaise gestion	Existence des moellons et autres matières première de construction et des bras valides	
7. Une couverture vétérinaire insuffisante, des soins hasardeux et manque des pâturages et des point d'eau pour le bétail	Dans tous les 15 villages du canton	Insuffisance du personnel et des parcs de vaccination appropriés Analphabétisme des éleveurs pour faire le discernement entre les bons et les mauvais produits Mauvaise alimentation du bétail Consommation d'eau sale ;	Fort taux de mortalité du bétail Résistance et multiplication des pathologies animales Réduction de la production laitière des animaux	Existence des pâturages exploitable avec un minimum d'aménagement Nombre important de bétail	Former des auxiliaires locaux Créer des parcs de vaccination Créer des GIP Créer des points d'eau pour le bétail
8. Le non respect des	Dans tous les	Recherche des bons pâturages loin	Conflits permanents agriculteurs-	Prise de conscience sur	Créer des espaces de

couloirs de couloirs de transhumance traditionnels définis.	15 villages du canton	des couloirs Terroir du canton restreint	éleveurs qui atteignent parfois des dimensions aiguës.	le phénomène	concertation entre agriculteurs et éleveur
---	-----------------------	--	--	--------------	--

2.2.2 Les axes prioritaires de développement

- Agriculture

- Entreprendre des actions équipement et d'approvisionnement en matériels agricoles
- Initier et mobiliser des ressources pour la construction des ouvrages de stockage des produits agricoles et de cueillette
- Entreprendre des actions de renforcement des capacités techniques des producteurs : production, transformation, commercialisation
- Développer les cultures de contre saison à travers l'acquisition des matériels, intrants, aménagement pour une mise en valeur des bas-fonds et des périmètres
- Promouvoir l'intensification et la diversification des cultures
- Créer des unités de transformation
- Développement de la lutte traditionnelle et avec des produits phytosanitaires contre les ennemis de cultures

- Élevage

- Formation des auxiliaires d'élevage et leur dotation en trousse vétérinaires
- Initier des projets de construction des ouvrages pour l'élevage : parcs de vaccination, puits pastoraux et marres
- Création des groupements d'intérêt pastorale en vue de la défense des intérêts des éleveurs et leur sensibilisation sur les risques des médicaments d'origines douteuse

- Environnement

- Entreprendre des actions de conservation des eaux superficielles et de défense et restauration des sols
- Entreprendre des actions de reboisement
- Adopter un système de régénération naturelle assistée
- Création des forêts communautaires (zone de mise en défense)
- Entre des actions de construction des ouvrages de rétention d'eau pour alimenter les nappes phréatiques
- Entreprendre des actions de sensibilisation sur la loi N° 14 régissant la gestion de l'environnement
- Créer un cadre de réflexion entre agriculteurs et éleveur

2.3. Le domaine *Economie*

2.3.1 Résultats du diagnostic

Problème vécu	Localisation	Causes	Conséquence	Atouts	Solutions
1. Manque des Activités Génératrices de revenu Revenu (AGR)	Dans tous les 15 villages du canton	Manque d'initiatives et d'esprit d'entrepreneuriat	-Désœuvrement des populations -Exode des bras valides pour aller chercher de l'emploi abandonnant leur foyer	Disponibilité des ressources à exploiter pour créer des AGR Disponibilité de certains matériels de transformation dans les grands centres de la Région	Initier des AGR S'équiper en matériels de transformation des produits locaux S'équiper en moyens de transport adaptés
2. Manque des matériels de transformation des produits locaux	Dans tous les 15 villages du canton	Manque des moyens			
3. Manque des moyens de transport	Dans tous les 15 villages du canton				
4. Mauvais état des pistes rurales et donc enclavement de certains villages en saison des pluies	Grappe : Korbo, Korlongo et village Bokaré	Manque d'initiatives et d'esprit d'entrepreneuriat Manque des moyens	Vente de la production locale à bas prix Cherté des produits importés	Disponibilité des matériaux pour aménager les pistes rurales : latérite, moellon, gravier, sable...	Entreprendre des actions d'aménagement des pistes rurales
5. Manque des structures de micro-finance pour avoir accès au crédit	6 villages sur les 15 villages du canton ont des caisses d'épargne et crédit	Manque d'initiatives d'organisation adéquate en la matière Manque des structures d'appui	Entrepreneuriat local peu développé conduisant à l'exode des bras valides	Existence des potentialités économiques : élevage, exploitation des bas-fonds, commerce...	Créer des organisations à caractère économique Créer des structures de micro-finance

2.3.2 Les axes prioritaires de développement

- Initier des activités génératrices de revenu dans tous les domaines : agriculture, élevage, commerce, unités de transformations...
- Promouvoir le renforcement des capacités techniques en lien avec chaque AGR initiée
- Améliorer la circulation des biens et des personnes
- Favoriser l'accès au crédit
- Impliquer les hommes dans les cultures maraichères ;

2.4. Le domaine *Services Sociaux et Educatifs*

2.4.1 Résultats du diagnostic

Problème vécu	Localisation	Causes	Conséquence	Atouts	Solutions
1. Faible accès aux soins de qualité et manque de sensibilisation sur l'hygiène et des structures d'assainissement	5 villages sur les 15 villages du canton ont un centre de santé	L'éloignement de certains villages des Centres de Santé Longues attentes pour avoir des soins La cherté des médicaments et soins au niveau des Centres Le manque des COSA (Comité de Santé) dans la plupart des villages pour faire la sensibilisation sur la santé, l'hygiène et l'assainissement.	-Prolifération des maladies de toute sorte -Taux de mortalité élevé en particulier chez les enfants et les femmes -Résistance de certaines maladies -Consommation des produits d'origine douteuse sans diagnostic et sans prescription médicale	Existence des organisations d'appui en matière de santé et d'assainissement : Etat, AUAR, UNICEF, IRC,	Créer d'autres centres de santé dans les villages éloignés remplissant les critères Sensibilisation sur la santé, Rendre plus accessibles les soins aux vulnérables
2. Le manque des points d'eau potable	Dans tous les 15 villages du canton mais recurent à : Barlo1, Barlo 2, Tchalo-Zoudou, Kokiné et Korbo golé	Présence des socles Manque des équipements et des techniciens pour les études géophysiques	Multiplication des maladies liées à la consommation de l'eau sale Déplacement de certaines familles abandonnant leur terroir	Existence des moellons pour la construction des barrages et prise de conscience sur l'importance des barrages -20 techniciens locaux formés par ACRA sur la construction des barrages -Appui du PAM en VCT	Construire des ouvrages de rétention d'eau Augmenter les points d'eau potable Réaliser des études techniques pour cibler les points d'eau
3. Le manque des ouvrages d'hygiène et d'assainissement ainsi que la sensibilisation	Dans tous les 15 villages du canton	Manque de prise de conscience sur l'importance des ouvrages d'hygiène et d'assainissements Existence des espaces libres pour les besoins (déféquer à l'air libre)	Contamination des eaux de ruissellement et des rivières consommées Augmentation des maladies hydriques et dermatologiques	Existence des cadres instruits pour la sensibilisation pour mobiliser les populations sur l'ATPC	Sensibilisation sur l'hygiène et l'assainissement Réaliser dans les villages des structures d'assainissement (latrines)
4. Précarité des conditions socio éducatives caractérisée par l'insuffisance des enseignants formés, le manque des moyens pour les	Dans tous les 15 villages du canton Mais recurent à : Mazira, Garbodjo, Kokiné, Doy et Mankosine 2	Manque des revenus pour une prise en charge locale de l'éducation Manque de sensibilisation pour la motivation des parents à la prise en charge des maîtres communautaires	Qualité d'enseignement médiocre Baisse de niveau Retard à la rentrée	Existence des écoles dans une la totalité des villages du canton Existence des Association des Parents d'élèves	Construction des écoles Formation des enseignants qualifiés Redynamiser les APE Créer des AGR au sein des écoles

parents et des infrastructures scolaires durables					
5. Les pesanteurs socio culturelles freinant l'éducation des filles et des enfants en générale	Dans tous les 15 villages du canton	Mariage précausse et travaux ménagers pour les filles Envoi des enfants dans les champs et la garde des animaux...	Taux d'abandon de l'école élevé favorisant le désœuvrement et la délinquance juvénile	Cantine scolaire qui stimule le fréquentation Existence des écoles dans une la totalité des villages du canton Existence des Association des Parents d'élèves	Entreprendre des actions de sensibilisation des parents
6. Taux d'analphabétisme élevé	Dans tous les 15 villages du canton	Mauvaise compréhension de l'importance de l'école au départ	Retard dans le développement du canton Manque d'esprit d'ouverture et de créativité	Existence des centres D'alpha créés par ACORD (PSANG II) et l'APLD	Créer d'autres centres d'alphabétisation Appuyer et redynamiser ceux qui existent

2.4.2 Les axes prioritaires de développement

En matière de santé : Créer d'autres centres de santé dans les villages éloignés remplissant les critères ; entreprendre des campagnes de sensibilisation sur la santé, mobiliser des ressources additionnelles pour rendre plus accessibles les soins aux vulnérables

En matière d'accès à l'eau potable : Construire des ouvrages de rétention d'eau ; Augmenter les points d'eau potable ; Réaliser des études techniques pour cibler les points d'eau

En matière d'hygiène et assainissement : entreprendre des actions de sensibilisation sur l'hygiène et l'assainissement ; Réaliser dans les villages des structures d'assainissement (latrines)

En matière d'éducation et d'alphabétisation : Mobiliser des ressources pour la construction des écoles ; entreprendre des actions de renforcement des capacités des enseignants en poste et solliciter d'autres qualifiés ; redynamiser les APE ; créer des AGR au sein des écoles ; entreprendre des actions de sensibilisation des parents ; créer d'autres centres d'alphabétisation, Appuyer et redynamiser ceux qui existent.

III- Sommaire des grands axes de développement des différents domaines

La problématique de développement du canton Dangaléat se pose sous plusieurs angles. Toute fois, l'analyse du contexte a mis en exergue deux complexes problématique intimement liées : celle de la sécurité alimentaire et celle de la gestion des ressources naturelles qui ont directement des repercussions serienuses sur la vie des populations du canton.

Ainsi pour dégager les grands axes prioritaires de développement en lien avec ces deux problématiques majeures et les domaines y afférents, une analyse des contraintes a été faite. Elle a donné les résultats suivants :

Priorisation des contraintes

La priorisation des contraintes a été faite de la manière suivante :

- Explication et clarification des contraintes en plénière
- Répartitions en sous groupes selon les tranches d'âge
- Définition des critères de notification (de 1 à 7 selon l'importance de la contrainte)
- Restitution des résultats des travaux de groupe
- Classification matricielle (la contraintes qui dispose de peut de points qui est déclarée prioritaire)
- Validation des travaux.

C'est ainsi que la classification a donné le résultat ci-après :

Contraintes	Jeunes	Femmes	hommes	Total	Classement
Insécurité alimentaire	1	1	1	3	1er
Problème d'eau potable	1	1	2	4	2è
Précarité des conditions socio sanitaires et socio éducatives	2	1	2	5	3è
Dégradation de l'environnement	2	3	2	7	4è
Analphabétisme	2	2	1	5	5è
Problèmes spécifiques aux femmes et aux jeunes	1	1	3	5	3è

La Prioriation des contraintes a donné le résultat ci-après :

- Insécurité alimentaire
- Problème d'accès à l'eau
- Précarité des conditions socio sanitaires et socio éducatives
- Analphabétisme
- Dégradation de l'environnement
- Problèmes spécifiques aux femmes et aux jeunes

Après cette étape, les participants ont passé à la définition d'une vision, d'une mission et dégagés des orientations stratégiques afin de leur permettre l'identification des projets en lien avec les problématiques mise en exergue ; à savoir la problématique de la sécurité alimentaire et celle de la gestion des ressources naturelles..

ORIENTATIONS STRATEGIQUES

Les orientations ont été formulées par rapport aux contraintes majeures retenues et par ordre d'importance. Elles ont été suffisamment détaillées pour faciliter le travail de typologie des projets avec le bureau de l'ADC, le comité de rédaction du PDL, les animateurs locaux et en assemblée générale avec les commissions thématiques.

C'est ainsi que l'analyse des principales contraintes a abouti à la définition des orientations stratégiques qui permettront aux différentes communautés de bâtir une stratégie conséquente en vue de la résolution de ces dernières à travers des activités.

❖ **Vision**

Un canton au sein duquel, la sécurité alimentaire et la justice sociale sont assurées à tout individu sans distinction à travers l'augmentation de la production, la bonne gouvernance conduisant à l'amorce d'un développement harmonieux et durable.

❖ **Mission**

Promouvoir la sécurité alimentaire et la justice sociale dans le canton Dangaléat à travers l'intensification de la production agricole/animale, par la valorisation des ressources naturelles jusqu'à la peu exploitées et l'éveil à la bonne gouvernance afin d'amorcer un développement harmonieux visant l'amélioration durable des conditions socio-économiques et culturelles des populations tout en mettant un accès particulier sur les atouts et les potentialités que regorgent le canton.

Axes stratégiques

Après l'analyse des principales contraintes, cinq orientations/axes stratégiques ont été dégagées :

- Amélioration des conditions de production et d'écoulement des produits agricoles, de cueillette et d'élevage des bovins et des petits ruminants ;
- Amélioration des conditions d'accès à l'eau potables
- Amélioration des conditions socio-éducatives et socio-sanitaires
- Mettre en place un mécanisme de gestion durable, concerté et de valorisation des ressources naturelles.
- Améliorations des conditions socio-économiques des populations et en particulier des femmes et des jeunes

✓ **Typologie et hiérarchisation des Projets retenus**

En fonction des orientations retenues par l'assemblée générale (AG), le comité de rédaction du PDL et bureau de l'ADC (CCD) ont défini les types de projets susceptibles de figurer dans le plan de développement cantonal en réponse aux principales contraintes analysées. Ces types de projets ont été adoptés ensuite par l'assemblée générale. Pour chaque type de projet, il est proposé les types d'acteurs qui peuvent en être porteurs, afin de faciliter l'étape d'identification dans les villages. Les types de projets sont formulés en fonction des contraintes majeures retenues et selon les axes définis de manière consensuelle qui sont :

✓ **Axe stratégique 1 : Amélioration des conditions de production et d'écoulement des produits agricoles, de cueillette et d'élevage des bovins et des petits ruminants**

- **Agriculture**

- Appui en équipement/matériels agricoles
- Construction des magasins de stockage des produits agricoles et de cueillette
- Acquisition des produits phytosanitaires
- Formation en technique de cultures attelées
- Construction des ouvrages de conservation des eaux superficielles, défense et restauration des sols et agroforesterie
- Appui à l'acquisition des équipements des cultures maraîchères
- Renforcement des capacités des organisations en technique de production, de commercialisation et de transformation des cultures maraîchères
- Mise en valeur des bas-fonds et des périmètres maraîchers
- Promouvoir l'intensification et la diversification des cultures
- Appui à la création des unités de transformation
- Développement de la lutte traditionnelle contre les ennemis de cultures

- **Élevage**

- Formation des auxiliaires d'élevage
- Dotation des auxiliaires en trousse vétérinaires
- Construction des parcs de vaccination
- Construction des enclos pour l'ensilage et la conservation des aliments de substitution pour le bétail
- Création des groupements d'intérêt pastorale
- Développement des actions de plaidoyer pour le contrôle des produits vétérinaires d'origine douteuse
- Développement des actions de sensibilisation auprès des éleveurs sur les risques des médicaments d'origines douteuse

✓ **Axe stratégique 2 : Amélioration des conditions d'accès à l'eau potables**

- Fonçage des puits et forages villageois
- Aménagement des systèmes de rétention d'eau pour favoriser l'infiltration des eaux ;
- Entretien des points d'eau existants

- Réaliser des études techniques pour cibler les points d'eau
 - ✓ **Axe stratégique 3: Amélioration des conditions socio-éducatives et socio-sanitaires**
 - Création d'autres centres de santé dans les villages éloignés remplissant les critères ;
 - Entreprendre des campagnes de sensibilisation sur la santé ;
 - Mobilisation des ressources additionnelles pour rendre plus accessibles les soins aux vulnérables
 - Entreprendre des actions de sensibilisation sur l'hygiène et l'assainissement ;
 - Réalisation dans les villages des structures d'assainissement (latrines) ;
 - Mobilisation des ressources pour la construction des écoles ;
 - Entreprendre des actions de renforcement des capacités des enseignants en poste et solliciter d'autres qualifiés ;
 - Redynamisation des APE ;
 - Création des AGR au sein des écoles ;
 - Entreprendre des actions de sensibilisation des parents ;
 - Création d'autres centres d'alphabétisation, appuyer et redynamiser ceux qui existent.
 - ✓ **Axe stratégique 4: Mettre en place un mécanisme de gestion durable, concertée et de valorisation des ressources naturelles.**
 - Entreprendre des actions de conservation des eaux superficielles et de défense et restauration des sols
 - Entreprendre des actions de reboisement
 - Entreprendre des actions de construction des ouvrages de rétention d'eau pour alimenter les nappes phréatiques
 - Entreprendre des actions de sensibilisation sur la loi N° 14 régissant la gestion de l'environnement
 - Création des espaces de concertation entre agriculteurs et éleveurs
 - ✓ **Axe stratégique 5: Améliorations des conditions socio-économiques des populations et en particulier des femmes et des jeunes**
 - Initier des activités génératrices de revenu dans tous les domaines : agriculture, élevage, commerce, unités de transformations en faveur des femmes, jeunes et groupes vulnérables...
 - Constitution des greniers de sécurité alimentaire
 - Promouvoir le renforcement des capacités techniques en lien avec chaque AGR initiée
 - Améliorer la circulation des biens et des personnes
 - Favoriser l'accès au crédit

IV- Projets de développement planifiés sur la durée du plan

Domaine environnement et GRN

Dans le domaine de l'environnement, 5 types de projets ont été exprimés et planifiés dans l'ensemble du canton. Les 5 types de projet visant l'environnement ont des objectifs variés avec des projets liés aux cinq typologies :

- ✓ **Construction des micro- barrages et matériels de travail** : 11 projets sont planifiés dans le cadre de construction des micro-barrages accompagné des matériels de travail.
 - Ces projets ont pour objectif principal d'alimenter la nappe phréatique pour augmenter la quantité d'eau dans les puits et stabiliser l'érosion hydrique ;
- ✓ **Construction des ouvrages de conservation des eaux superficielles et défense et restauration des sols** : Dans cette rubrique, trois (3) projets ont été planifiés
 - Ces projets visent comme objectif de restaurer les terres cultivables pour les fertiliser.
- ✓ **Reboisement** : en lien avec le reboisement, neuf (9) projets ont été planifiés dans différents villages du canton.
 - Les actions de reboisement visent à lutter contre la desertification par la mise en place des plants forestiers et fruitiers pour le reboisement
- ✓ **Aménagement de marre artificielle/ Creusage de bassin de rétention d'eau** : deux (2) projet sont planifiés dans le cadre de l'aménagement de marre artificielle et creusage de bassin de rétention d'eau.
 - Ces projets visent comme objectif à relever la nappe phréatique pour alimenter les puits.

Titre du projet	Localisation et couverture géographique	Promoteur	Coût (Fcfa)	Disponibilité financière (Fcfa)	Financement attendu des partenaires (Fcfa)	Le (s) partenaires actuels et potentiels	Début probable/durée				Personne responsable
							2014	2015	2016	2017	
1. Construction de 10 barrage et matériels de travail	Tchalo Zoudou	OVD	1 800 000	180 000	1 620 000		3	4	3		Président du CVD
2. Acquisition de 20 brouettes, 60 pelles, 60 pioches pour la construction des barrages	Korlongo	OVD	1 800 000	180 000	1 620 000		X	X	X		Président du CVD
3. Construction des ouvrages de conservation des eaux superficielles et défense et restauration des sols	Korlongo	OVD	450 000	45 000	40 5 000		X	X	X	X	Président du CVD
4. Reboisement de 5 ha avec 1000 plantes	Korlongo	Association SILA	525 000	52 500	472 500		250	250	250	250	Prsdt de SILA
5. Aménagement d'une marre artificielle	Korlongo: Dadouar	OVD	2 000 000	200 000	1 800 000		1				Président du CVD

6. Construction des ouvrages de conservation des eaux superficielles et défense et restauration des sols	Barlo 2	OVD	600 000	60 000	540 000		X	X	X	X	Président du CVD
7. Reboisement de 5 ha avec 1000 plantes	Barlo 2	SILA	525 000	52 500	472 500		250	250	250	250	Prdt de SILA
8. Reboisement de 5 ha avec 1000 plantes	Arangha	SILA	525 000	52 500	472 500		250	250	250	250	Prdt de SILA
9. Construction de 6 Micro-barrage et matériels de travail	Arangha	SILA	400 000	40 000	360 000		2	2	2		Prdt de SILA
10. Construction de 14 micro-barrages	Bara	SILA	600 000	60 000	540 000		5	5	4		Président de SILA
11. Reboisement de 5 ha avec 1000 plantes	Bara	OVD	525 000	52 500	472 500		250	250	250	250	
12. Construction de 4 barrage et matériels de travail (6 brouettes, 2à pelles, 6 pioche, 2 barres à mine)	Kokiné	OVD	1 800 000	180 000	1 620 000			X	X		Prsdt du CVD
13. Construction des ouvrages de conservation des eaux superficielles et défense et restauration des sols	Kokiné	Grpts et individus	600 000	60 000	540 000		X	X	X		Psdt des grpts
14. Reboisement de 5 ha avec 1000 plantes	Tchoro	SILA	525 000	52 500	472 500		250	250	250	250	Prdt de SILA
15. Construction de 6 micro-barrages	Tchoro	OVD	600 000	60 000	540 000		2	2	2		Prsdt du CVD
16. Construction de 6 Micro-barrage et matériels de travail	Bokaré	SILA	400 000	40 000	310 000		2	2	2		Prdt de SILA
17. Reboisement de 5 ha avec 1000 plantes	Koubo-Adougoul	OVD	525 000	52 500	472 500		250	250	250	250	Prdt du CVD
18. Construction de 5 Barrages	Barlo 1	SILA	400 000	40 000	310 000		2	2	1		Prdt de SILA
19. Reboisement de 3 ha	Tchalo Ideba	OVD	750 000	75 000	675 000		X	X	X		Prdt du CVD
20. Construction de 3 Barrages	Tchalo Ideba	SILA	400 000	40 000	310 000		1	1	1		Prdt de SILA
21. Construction de 20 micro barrages	Korbo Bet	SILA	1 400 000	140 000	1 260 000		05	05	05	05	Prdt de SILA
22. Reboisement de 5 ha	Korbo Bet	OVD	1 200 000	120 000	1 080 000			X	X	X	Prdt du CVD
23. Reboisement sur 5 sites avec 750 plants	Korbo Golet	OVD	2 000 000	200 000	1 800 000		200	250	200	100	Prdt du CVD

24. Construction de 02 micros barrages -40 creusoirs -100 bottes	Korbo Golet	SILA	1 300 000	130 000	1170 000			X	X		Prsdt de l'Assoc. SILA
25. Construction d'un bassin de rétention d'eau	Korbo Golet	AVD	1 300 000	130 000	1170 000				1		
Sous total des coûts domaine environnement et GRN			22 950 000	2 295 000	20 655 000						

Domaine Agriculture/Elevage/Pêche

En lien avec le domaine agriculture/élevage et pêche, 9 types de projets ont été exprimés et planifiés. Ils se présentent comme suit :

- ✓ **Construction des magasins stockage:** sur la rubrique construction des projets de magasins de stockage des produits agricoles, 10 projets ont été exprimés par les populations.
 - Les magasins de stockage ont pour objectif de sécuriser les produits agricoles et de cueillette et aider les producteurs à mieux les gérer.
- ✓ **Acquisition de matériels agricoles (charrues) :** En lien avec la rubrique des projets d'acquisition des matériels agricoles, 11 projets ont été planifiés :
 - Les projets de matériels agricoles visent comme objectif à accroître la production agricole par la capacité d'emblaver des surfaces plus importantes.
- ✓ **Formation des auxiliaires d'élevage (9 projets) :** En lien avec la formation des auxiliaires d'élevages, 9 projets ont été planifiés.
 - La formation des auxiliaires d'élevage vise comme objectif à assurer une couverture vétérinaire de proximité pour la santé animale.
- ✓ **Creusement de marre artificielle :** sur cette rubrique, un seul projet a été planifié.
 - Ce projet vise comme objectifs à améliorer l'accès à l'eau au bétail
- ✓ **Acquisition des produits phytosanitaires :** Dans cette catégorie un seul projet a été exprimé et planifié.
 - L'acquisition des produits phytosanitaires vise comme objectif d'assurer la protection des jeunes plants par la lutte contre les ennemis de culture
- ✓ **Intensification de la culture du riz ; formation technique et acquisition des matériels et d'intrants :** un seul projet a été exprimé et planifié sur cette rubrique.
 - Ce projet vise comme objectif à diversifier les filières porteuses pour obtenir plus de revenus.
- ✓ **Acquisition des semences pluviales :** Un seul projet a été exprimé et planifié en lien avec cette rubrique.
 - Il vise comme objectif d'augmenter la production agricole à travers les filières rentables et porteuses pour plus de revenus.
- ✓ **Construction de parcs de vaccination :** sur cette rubrique 4 projets regroupant plusieurs villages ont été planifiés
 - Ces projets visent comme objectif à améliorer la santé animale à travers une meilleure couverture vaccinale.

- ✓ **Formation en techniques de gestion des récoltes, Formation en lutte intégrée et Formation en culture attelée** : un projet d'envergure cantonale a été planifié.
- Ce projet vise à renforcer les capacités techniques des producteurs en lien avec les différents projets exprimés et en gestion des récoltes et lutte contre les ennemis des cultures.

Titre du projet	Localisation et couverture géographique	Promoteur	Coût (Fcfa)	Disponibilité financière (Fcfa)	Financement attendu des partenaires (Fcfa)	Le (s) partenaires actuels et potentiels	Début probable/durée				Personne responsable
							2014	2015	2016	2017	
1. Construction de 2 magasins stockage	Tchalo Zoudou	OVD	24 000 000	6 000 000	16 000 000			1	1		Président du CVD
2.Acquisition de 35 charrues	Tchalo Zoudou	Grpt et individus	1 575 000	3 93 750	1 181 250		10	10	15		Président de Grpt
3. Construction de 2 magasins de stockage	Korlongo	OVD	24 000 000	6 000 000	16 000 000			1	1		Président du CVD
4.Acquisition de 30 charrues	Korlongo	Grpt et individus	1 350 000	375 000	975 000		10	10	10		Président de Grpt
5.Formation de 3 auxiliaires d'élevage	Korlongo	GIP	500 000	100 000	400 000			3			Prsd de GIP
6. Construction d'un magasin de stockage	Barlo 2	OVD	12 000 000	3 000 000	9 000 000		1				Président du CVD
7.Formation de 3 auxiliaires d'élevage	Barlo 2	GIP	500 000	100 000	400 000			3			Prsd GIP
8.Acquisition de 15 charrues	Arangha	Grpt et Individus	675 000	168 750	506 250		5	5	5		Président de Grpt
9. Formation de 3 auxiliaires vétérinaires	Arangha	GIP	500 000	100 000	400 000			3			Prsd de GIP
10.Acquisition des produits phytosanitaire	Arangha	OVD	250 000	62 500	187 500		X				Président du CVD
11.creusage d'une marre artificielle	Arangha	OVD	2 000 000	500 000	1 500 000				1		Président du CVD
12. Construction de 4 magasins de stockage	Bara	OVD	48 000 000	12 000 000	36 000 000		1	1	1	1	Président du CVD
13. Acquisition de 12 charrues	Bara	Grpt et Individus	540 000	135 000	405 000		4	4	4		Prsd de Grpt
14. Formation de 3 auxiliaires d'élevage	Bara	GIP	500 000	100 000	400 000			3			Président du GIP
15. Intensification de la culture du riz : Formation technique et acquisition des matériels et d'intrants	Bara	Grpts et individus	2 000 000	500 000	1 500 000		X	X			Prsd des groupements
16. Construction d'un magasin de stockage	Kokiné	OVD	12 000 000	3 000 000	9 000 000		1				Président du CVD
17. Acquisition de 4 charrues	Kokiné	Grpts	180 000	45 000	135 000			2	2		Prsd des groupements
18. Acquisition des		Grpts	4 800 000	1 200 000	3 600 000		X				Prsd des

semences pluviales : 60 sacs d'arachide, 60 sacs de sésame	Kokiné										groupements
19. Acquisition de 10 charrues	Tchoro	Grpts et individus	450 000	112 500	337 500		2	4	4		Prsdt des groupements
20. Formation de 3 auxiliaires d'élevage	Tchoro	GIP	500 000	100 000	400 000			3			Président du GIP
21. Construction d'un magasin de stockage	Tchoro	OVD	12 000 000	3 000 000	9 000 000				1		Président du CVD
22. Formation de 3 auxiliaires d'élevage	Bokaré	GIP	500 000	100 000	400 000			3			Président du GIP
23. Construction d'un magasin de stockage	Malé	OVD	12 000 000	3 000 000	9 000 000		1				Président du CVD
24. Acquisition de 20 charrues	Malé	OVD, grpts et individus	900 000	225 000	675 000		5	5	5	5	Président du CVD
25. Formation de 3 auxiliaires d'élevage	Malé	GIP	500 000	100 000	400 000			3			Président du GIP
26. Acquisition de 80 charrues	Koubo-Adougoul	Grpts et individus	3 600 000	900 000	2 700 000		10	20	30	20	Président du CVD
27. Formation de 3 auxiliaires d'élevage	Koubo-Adougoul	GIP	500 000	100 000	400 000			3			Président du GIP
28. Construction d'un magasin de stockage	Barlo 1	OVD	12 000 000	3 000 000	9 000 000		1				Président du CVD
29. Formation de 3 auxiliaires d'élevage	Barlo 1	GIP	500 000	100 000	400 000			3			Président du GIP
30. Construction de 4 Magasin de stockage des denrées alimentaires	Korbo Bet : (Mbalmayé Mankossine II, Ladop et Korkor)	OVD	48 000 000	12 000 000	36 000 000		1	1	1	1	Président du CVD
31. Acquisition de 100 charrues	Korbo Bet	Grpts et individus	4 500 000	1 125 000	3 375 000		30	30	30		Prsdt des grpts
32. Formation de 3 auxiliaires vétérinaires	Korbo Bet	GIP	500 000	100 000	400 000			3			Prsdt de GIP
33. Acquisition de 40 charrues	Korbo Golet	OVD	1 800 000	450 000	1 350 000		10	15	10		Président du CVD
34. Construction d'un magasin de stockage	Korbo Golet : à Mador	OVD	12 000 000	3 000 000	9 000 000			1			Président du CVD
35. Acquisition de 25 charrues	Tchalo-Ideba	OVD	1 125 000	281 250	843 750		5	8	7	5	
36. Formation de 3 auxiliaires d'élevage	Tchalo-Ideba	GIP	500 000	100 000	400 000			3			Prsdt de GIP
37. Construction de 04 parcs de vaccination	Bara, Bagoua, Arengha, Korbo (un par grappe des villages cités)	ADC/CGV	16 000 000	4 000 000	12 000 000		1	2	1		Président du CCD
38. Acquisition de 20	Koubo Adougoul	APLD	900 000	225 000	675 000		5	5	5	5	Prsdt de

- Objectif : désenclaver les villages et faciliter la circulation des biens et des personnes.
- ✓ **Construction de Dallo** : un seul projet sollicité et planifié
- Objectif ; faciliter l'écoulement des produits agricoles et l'accès aux champs.
- ✓ **Développement de petit élevage de bovin et caprins** : 2 projets exprimés et planifiés
- Objectif : favoriser la création des AGR.
- ✓ **Acquisition d'extrudeuses** : un seul projet exprimé et planifié
- Objectif : créer des AGR pour les femmes.

Titre du projet	Localisation et couverture géographique	Promoteur	Coût (Fcfa)	Disponibilité financière (Fcfa)	Financement attendu des partenaires (Fcfa)	Le (s) partenaires actuels et potentiels	Début probable/durée				Personne responsable
							2014	2015	2016	2017	
1. Aménagement de périmètre maraicher (30 motopompes, 10 puits) et acquisition des matériels de production	Tchalo Zoudou	OVD	10 000 000	2 500 000	7 500 000		X	X	X		Président du CVD
2. Acquisition de 6 décortiqueuses	Tchalo Zoudou	Gpt féminins	510 000	127 500	382 500		2	2	2		Présidentes des grpts
Aménagement de piste rurale (Tchalo-Dongom 17 km)	Tchalo Zoudou	OVD	2 000 000	500 000	1 500 000			X	X	x	Président du CVD
3.Acquisition de 35 charrettes équines	Tchalo Zoudou	Grpt et individus	7 875 000	1 968 750	5 906 250		10	15	10		Président de Grpt
4. Acquisition d'un moulin à mil	Tchalo Zoudou	Gpt féminins	3 000 000	750 000	2 250 000			1			Présidentes des grpts
5. Acquisition de 3 presses à huile	Tchalo Zoudou	Gpt féminins	9 000 000	2 250 000	6 750 000		1		1	1	Présidentes des grpts
6. Acquisition de 60 Charrettes	Korlongo	Grpt et individus	13 500 000	3 375 000	10 125 000		15	25	20		Présidentes des grpts
7. Aménagement de périmètre maraicher (2 puits, 2 motopompes) et acquisition des matériels d'exhaure	Korlongo	OVD	1 000 000	250 000	750 000		X				Président du CVD
8. Création et construction d'une Caisse d'épargne et de crédit	Korlongo (Hiléle korot)	OVD	10 000 000	2 500 000	7 500 000			1			Président du CVD
9. Aménagement de 18 Km de piste rurale (Hilé korto-Bara)	Korlongo	OVD	2 000 000	500 000	1 500 000			X	X	x	Président du CVD
10. Acquisition de 4 moulins à mil	Korlongo	Grpt féminins	12 000 000	3 000 000	9 000 000		1	1	1	1	Prsdtes des grps
11. Aménagement de	Barlo 2	OVD	2 700 000	675 000	2 025 000		X				Président du

périmètre maraîcher (2 puits, 2 motopompes, 20 arrosoirs, produits phytosanitaires)											CVD	
12. Création et construction d'une Caisse d'épargne et de crédit	Arangha	OVD	10 000 000	2 500 000	7 500 000			1			Président du CVD	
13. Aménagement de périmètre maraîcher (2 puits, 2 motopompes)	Arangha	OVD	4 000 000	1 000 000	3 000 000			1	1		Président du CVD	
14. Acquisition de 9 charrettes	Bara	Groupements et individus	2 025 000	506 250	1 518 750			3	3	3	Prsdts des grpts	
15. Construction d'un Dallo sur la rivière Marmara	Bara	OVD	10 000 000	2 500 000	7 500 000					X	Président du CVD	
16. Aménagement de 10 km de piste rurale (Bara-Zama)	Bara	OVD	1 500 000	375 000	1 125 000			X			Président du CVD	
17. Acquisition de 15 extrudeuses	Bara	Grpts féminins	300 000	75 000	225 000			5	5	5	Prsdtes des grpts	
18. Développement d'un petit élevage de bovin et caprins	Bara	Grpt des jeunes et des femmes	3 000 000	750 000	2 250 000		X				Représentant des jeunes	
19. Aménagement de périmètre maraîcher (6 puits busés, 3 motopompes, semences, 10 pulvérisateurs, 10 arrosoirs, 30 râtaux)	Kokiné	Grpt	10 000 000	3 000 000	7 000 000			X	X		Prsdtes des grpts	
20. Acquisition de 9 charrettes	Kokiné	Grpts et individus	2 025 000	506 250	1 518 750			3	3	3	Prsdtes des grpts	
21. Acquisition de 3 décortiqueuses	Kokiné	Grpts féminins	255 000	63 750	191 250			1	1	1	Prsdtes des grpts	
22. Acquisition de 10 charrettes	Tchoro	Grpts et individus	2 250 000	562 500	1 687 500			2	3	3	2	Prsdtes des grpts
23. Aménagement de périmètre maraîcher (10 puits, 10 motopompes, Semences)	Tchoro	Grpts et individus	6 000 000	600 000	5 400 000			X	X		Prsdtes des grpts	
24. Acquisition d'un moulin à mil	Bokaré	OVD	2 500 000	625 000	1 875 000					1	Prsdts du CVD	
25. Aménagement d'une piste rurale long de 12 km (Bagoua-Bokaré)	Bokaré	OVD	600 000	60 000	540 000			X			Prsdts du CVD	
26. Acquisition de 15 motopompes pour les activités maraîchères	Malé	SILA	2 250 000	560 000	1 690 000			2	5	5	3	Prsdts de SILA
27. Acquisition de 4 charrettes	Malé	OVD	900 000	225 000	675 000				2	2		Prsdts du CVD
28. Acquisition de 4 décortiqueuses	Malé	Grpts féminins	340 000	85 000	255 000				2	2		Prsdtes des grpts
29. Acquisition de 80 charrettes	Koubo-Adougoul	Grpts et individus	18 000 000	4 500 000	13 500 000			10	20	30	20	Prsdtes des grpts

30. Aménagement de périmètre maraicher (32 puits, 12 motopompes, 26 pulvérisateurs, 100 brouettes, 100 pelles, 50 pioches, 100 râteaux, 50 barres à mine, 50 dameuses, 30 arrosoirs, 10 rouleaux de grillage Semences)	Koubo-Adougoul	OVD et groupements	9 000 000	2 250 000	6 750 000		X	X			Prsdt du CVD
31. Acquisition de 18 Décortiqueuses d'arachide	Koubo-Adougoul	Grpts féminins	1 530 000	382 500	1 147 500			8	5	5	Prsdtes des grpts
32. Acquisition d'une presse à huile moderne	Koubo-Adougoul	Grpts féminins	6 000 000	1 500 000	4 500 000					X	Prsdtes des grpts
32. Développement d'un élevage de petits ruminants	Tchalo Ideba	Grpt des jeunes	2 000 000	500 000	1 500 000		X				Prsdt du Grpt des jeunes
33. Acquisition de 25 charrettes	Tchalo Ideba	OVD	5 625 000	1 406 250	4 218 750		5	10	5	5	
34. Aménagement d'un périmètre irrigué	Tchalo Ideba	OVD	2 000 000	200 000	1 800 000		X				Prsdt du CVD
35. Acquisition de 25 charrettes	Korbo Bet	Grpts et individus	5 625 000	1 406 250	4 218 750		5	10	5	5	Prsdts des grpts
36. Développement des activités de maraichages (15 motopompes, 30 arrosoirs, 10 bouettes, 15 bêches, 15 râteaux, 15 pelles, 15 pioches)	Korbo Bet	OVD	2 750 000	687 500	2 062 000		X				Prsdt du CVD
37. Aménagement piste rurales Korbo-Tchalo Ideba Korbo-Arengha Korbo-Koubou	Korbo, Tchalo-Ideba, Arangha et Kou-Adougoul	OVD	1 200 000	300 000	900 000			X	X		Psdt des CVD
38. Développement des activités de maraichage dans 5 sites -10 puits maraichers -10 motopompes -40 rouleaux de grillages -40 brouettes, 40 pioches, 40 pelles, 40 bêches, 40 râteaux, 40 arrosoirs	Korbo Golet	OVD	12 000 000	3 000 000	9 000 000		X	X			Prsdt du CVD
39. Acquisition de 10 charrettes	Korbo Golet	OVD	2 250 000	562 500	1 687 500		5	5			Prsdt du CVD
40. Acquisition de 20 charrettes	Koubo Adougoul (cantonal)	APLD	4 500 000	1 125 000	3 375 000		5	5	5	5	Prsdt de l'APLD
41. Développement des activités de maraichages (20 puits maraichers, 20	Koubo Adougoul (Cantonal)	APLD					X	X			

brouettes, 40 pelles, 40 pioches, 40 râteaux, 40 arrosoirs, 05 rouleaux de fil d'attache, 20 pulvérisateurs, 10 motopompes, Semences maraichères 10 variétés, 20 rouleaux de grillages, piquets et fil tendeur, 40 sacs de ciment)			8 000 000	2 000 000	6 000 000						
Sous total des coûts domaine économie			198 735 000	49 808 750	148 926 250						

Domaine Affaires Sociales & Genre

En lien avec le domaine affaires sociales et genre, 9 types de projets ont été planifiés. Ils se présentent comme suit :

- ✓ **Constitution des stocks céréaliers/ grenier communautaire** : en lien direct avec la sécurité alimentaire cette rubrique des demandes constitue l'une des préoccupations majeures de la population du canton. Au total 13 projets sont exprimés et planifiés.
 - Objectif : assurer une disponibilité alimentaire dans les villages en période de soudure de manière durable et lutter contre les usuriers.
- ✓ **Acquisition de machines à coudre/ Formation en couture / construction d'atelier de couture** : 3 demandes exprimées et planifiées.
 - Objectif : favoriser la création des AGR pour les personnes vulnérable (3 projets)
- ✓ **Acquisition des décortiqueuses**:
 - Objectif : créer des AGR pour les personnes vulnérables et alléger leur tâche (handicapés) (1 projet)
- ✓ **Acquisition des matériels pour la fabrication des charrues/ Acquisition de groupe électrogène pour la soudure / Formation en technique de fabrication des matériels agricoles** :
 - Objectif : faciliter l'accès des matériels agricoles auprès des producteurs et doter les artisans/forgerons des techniques de fabrication et la maintenance des matériels agricoles (4 projet)
- ✓ **Acquisition de moulin à mil** :
 - Objectif : créer des AGR pour les personnes vulnérables (handicapés) (1 projet)
- ✓ **Constructions de salles de classe pour la pré scolaire** :
 - Objectif : améliorer les conditions socio éducatives des enfants à la pré-scolaire (1 projet cantonal)
- ✓ **Construction d'un centre pour handicapés** :
 - Objectif : créer un centre de référence et favoriser la solidarité sociale (1 projet cantonal)
- ✓ **Sensibilisation et formation sur les droits et devoirs des citoyens et sur la loi N°14 liée à la question de l'environnement** :

- Objectif : lutter contre l'injustice et éveiller la population pour connaître ses droits et devoirs (1 projet cantonal)

✓ **Acquisition de tricycles :**

- Objectif : faciliter la circulation des handicapés pour être actifs (1 projet cantonal)

Titre du projet	Localisation et couverture géographique	Promoteur	Coût (Fcfa)	Disponibilité financière (Fcfa)	Financement attendu des partenaires (Fcfa)	Le (s) partenaires actuels et potentiels	Début probable/Durée				Personne responsable
							2014	2015	2016	2017	
1. Constitution d'un grenier communautaire de 500 Sacs	Tchalo Zoudou	OVD	10 000 000	500 000	9 500 000		100	100	100	200	CVD
2. Acquisition de 25 machines à coudre	Tchalo Zoudou	Grpt des féminins	2 125 000	106 250	2 018 750		5	10	5	5	Présidentes des grpts
3. Constitution d'un grenier communautaire de 600 Sacs	Korlongo	OVD	12 000 000	600 000	11 400 000		200	200	2000		Président du CVD
4. Constitution d'un grenier communautaire de 200 Sacs	Barlo 2	OVD	4 000 000	200 000	3 800 000			100	100		Président du CVD
5. Formation en technique de fabrication des matériels agricoles	Bagoua	Grpt des artisans	2 500 000	125 000	2 375 000			X			Prsdt de grpt des artisans
6. Constitution d'un grenier communautaire de 60 Sacs	Bagoua	OVD	1 200 000	60 000	1 140 000		30	30			Président du CVD
7. Acquisition des matériels pour la fabrication des charrues	Bagoua	Grpt des artisans	1 000 000	50 000	950 000			X	X		Prsdt de grpt des artisans
8. Acquisition d'un groupe électrogène pour la soudure	Bagoua	Grpt des artisans	2 500 000	125 000	2 375 000			X			Prsdt de grpt des artisans
9. Constitution d'un grenier communautaire de 60 Sacs	Arangha		1 200 000	60 000	1 140 000		30	30			Président du CVD
10. Constitution d'un grenier communautaire de 800 Sacs de céréale	Bara	OVD	16 000 000	800 000	15 200 000		100	300	300	100	Président du CVD
11. Constitution d'un grenier communautaire de 100 Sacs de céréale	Kokiné	OVD	2 000 000	100 000	1 900 000		50	50			Président du CVD
12. Constitution d'un grenier communautaire de 150 Sacs de céréale	Tchoro	OVD	3 000 000	150 000	2 250 000		100	50			Président du CVD
13. Constitution d'un grenier communautaire de 40 Sacs de céréale	Malé	OVD	800 000	40 000	2 850 000			40			Président du CVD

14. Constitution d'un grenier communautaire de 600 Sacs de céréale	Koubo – Adougoul	OVD	12 000 000	600 000	11 400 000		100	300	200		Président du CVD
15. Constitution d'un grenier communautaire de 200 Sacs de céréale	Barlo 1	OVD	4 000 000	200 000	3 800 000		100	100			Président du CVD
16. Constitution d'un grenier communautaire de 400 Sacs de céréale	Tchlo Ideba	OVD	8 000 000	400 000	7 600 000		200	200			Président du CVD
17. Acquisition d'un moulin à mil	Tchalo Ideba	Assoc. Des pers handicapées	2 500 000	125 000	2 375 000			1			Prsdt de l'Assoc.
18. Constitution d'un Stock céréalière de 800 sacs	Korbo Bet	OVD	16 000 000	800 000	15 200 000		200	200	200	200	Président du CVD
19. Acquisition de -16 machines à coudre -16 décortiqueuses -04 moulins à mil	Korbo Bet	Organisation des hadicapés (Hommes et femmes)	12 720 000	636 000	12 084 000		X	X	X	X	Prsdt des handicapés
20. Acquisition d'un générateur et poste à souder avec équipement conséquent	Korbo Bet	Assoc. Des pers handicapées	3 500 000	175 000	3 325 000				1		Prsdt de l'Assoc.
21. Formation en couture et acquisition d 05 machines à coudre, construction d'un atelier de couture	Korbo Golet	-Jeunes -Femmes -Handicapés	6 000 000	300 000	5 700 000			X			Représentants des jeunes, des femmes et des handicapés
22. Constructions de 20 salles de classe pour la pré scolaire	Projet à échelle cantonale	APLD	120 000 000	6 000 000	114 000 000		2	6	6	6	Prsdt de l'APLD
23. Acquisition de 50 tricycles	Projet à échelle cantonale	Association cantonale des handicapés	3 750 000	187 000	3 563 000			30	20		Prsdt de L'Assoc. Des handicapés
24. Construction d'un centre pour handicapés	Bagoua (échelle cantonale)	Association cantonale des handicapés	12 000 000	600 000	11 400 000			X			Prsdt de L'Assoc. Des handicapés
25. Sensibilisation et formation sur les droits et devoirs des citoyens et sur la loi N°14 liée à la question de l'environnement	Echelle cantonale	ADC	1 000 000	00	1 000 000		X	X	X	X	CCD
Sous total des coûts domaines affaires sociales et genre			259 795 000	12 989 750	246 805 250						

Domaine Jeunesse/Culture/Sport

En lien avec le domaine jeunesse/culture/sport, 4 types de projets ont été exprimés et planifiés. Ils se présentent comme suit :

- ✓ **Création de centre de formation pratique en mécanique et menuiserie** : 2 demandes exprimées et planifiées.
 - Objectif : favoriser la réinsertion des jeunes dans la vie active par la formation professionnelle.
- ✓ **Création de centre d'initiation en informatique** : 2 demandes exprimées et planifiées.
 - Objectif : favoriser l'apprentissage aux jeunes des nouvelles technologies et leur réinsertion dans la vie active
- ✓ **Création de bibliothèque** : 3 demandes sont exprimées sur cette rubrique et planifiées.
 - Objectif : améliorer les conditions socio éducatives des jeunes.
- ✓ **Construction de centre culturelle** : en lien avec cette rubrique 3 projets sont exprimés et planifiés.
 - Objectif : améliorer les conditions socio éducatives des jeunes et conserver le patrimoine culturel.
- ✓ **Construction d'une mosquée** : une seule demande exprimée et dont la réalisation de ce projet est à 100% à la charge de la population du village.
 - Objectif : améliorer les conditions de pratique de la religion.

Titre du projet	Localisation et couverture géographique	Promoteur	Coût (Fcfa)	Disponibilité financière (Fcfa)	Financement attendu des partenaires (Fcfa)	Le (s) partenaire(s) actuels et potentiels	Début probable/Durée				Personne responsable
							2014	2015	2016	2017	
1. Création d'un centre de formation pratique en mécanique et menuiserie	Tchalo Zoudou	Jeunesse	8 000 000	400 000	7 600 000			1			Prsdt de la jnesse
2. Création d'un centre de formation en menuiserie	Korlongo	Jeunesse	3 000 000	150 000	2 850 000		1				Président de la jeunesse
3. Création d'un centre d'initiation en informatique	Korlongo : Dadouar	Jeunesse	3 000 000	150 000	2 850 000				1		Président de la jeunesse
4. Création d'une bibliothèque	Bara	Jeunes	3 000 000	150 000	2 850 000			1			Prsdt de la jnesse
5. Création d'une bibliothèque	Tchoro	Assc des jnes	3 000 000	150 000	2 850 000					1	Psdt de l'Assoc. des jeunes
6. Création d'une bibliothèque	Bokaré	jeunes	3 000 000	150 000	2 850 000				1		Psdt des jeunes
7. Construction d'un centre culturelle	Koubo-Adougoul	OVD et jeunesse	12 000 000	600 000	11 400 000				1		Psdt des jeunes et du CVD
8. Construction d'un centre culturel	Korbo Bet	OVD	6 000 000	300 000	5 700 000					1	Prsdt des jeunes
9. Construction et équipement d'un centre de formation en informatique et formation d'un formateur	Korbo Golet	Jeunes	3 000 000	150 000	2 850 000			1			Psdt des jeunes
10. Construction d'un centre culturel	Korbo Golet	Jeunes	3 000 000	150 000	2 850 000					1	Psdt des jeunes
11. Construction d'une mosquée	Kokiné	OVD	6 000 000	6 000 000	00					1	L'Imam

Sous total des coûts domaine jeunesse/culture/sport	53 000 000	8 350 000	44 650 000						
---	------------	-----------	------------	--	--	--	--	--	--

Domaine Education

En lien avec le domaine éducation, 3 types de projets ont été exprimés et planifiés. Ils se présentent comme suit :

- ✓ **Construction et équipement de centres d'alphabétisation** : Sur cette rubrique de projets, 4 demandes sont exprimées et planifiées.
 - Objectif : lutter contre l'analphabétisme.
- ✓ **Construction de salles de classe pour le primaire et le secondaire** : 14 demandes exprimées et planifiées.
 - Objectif : améliorer les conditions socio éducatives des élèves.
- ✓ **Acquisition de charrues, charrettes et paires de bœufs** : sur cette rubrique une seule demande est exprimée et planifiée
 - Objectif : créer des AGR pour favoriser la prise en charge de l'école.

Titre du projet	Localisation et couverture géographique	Promoteur	Coût (Fcfa)	Disponibilité financière (Fcfa)	Financement attendu des partenaires (Fcfa)	Le (s) partenaires actuels et potentiels	Début probable/Durée				Personne responsable
							2014	2015	2016	2017	
1. Construction de 2 centres d'alphabétisation et équipement avec 10 nattes	Tchalo Zoudou	OVD	3 150 000	157 500	2 992 500			1	1		Comité Villageois d'Alpha (CVA)
2. Construction de 6 salles de classe (école)	Tchalo Zoudou	OVD	36 000 000	9 000 000	27 000 000				6		Président de L'APE
3. Construction de 6 Salles de classe (CEG)	Tchalo Zoudou	OVD	36 000 000	9 000 000	27 000 000				6		Président de L'APE
4. Construction de 3 écoles avec au total 18 salles de classe	Kolongo : école de Hilé korto, Mazira et Kichina	OVD	108 000 000	27 000 000	81 000 000		6		6	6	Président des APE
5. Construction de 6 salles de classe	Barlo2 : à Badanbi	OVD	36 000 000	9 000 000	27 000 000				6		Président de L'APE
5. Construction de 6 salles de classe	Arangha	OVD	36 000 000	9 000 000	27 000 000			6			Président de L'APE
7. Construction de 6 salles de classe	Bara	OVD	36 000 000	9 000 000	27 000 000				6		Président de L'APE
8. Appui au centre d'alphabétisation : 15 nattes en plastique et	Bara	OVD	300 000	75 000	225 000		X				Comité Villageois d'Alpha (CVA)

matériels de travail											
9. Construction de 4 salles de classe	Kokiné	OVD	24 000 000	6 000 000	18 000 000			2	2		Président de L'APE
10. Acquisition de 2 charrues, 2 paires de bœufs et 2 charrettes pour la prise en charge de l'école	Bokaré	OVD	940 000	235 000	705 000			X	X		Président de L'APE
11. Construction d'un CEG (6 salles de classe)	Koubo-Adougoul	OVD	36 000 000	9 000 000	27 000 000				6		Président de L'APE
12. Construction de 18 salles de classe pour l'école	Koubo-Adougoul	OVD	108 000 000	27 000 000	81 000 000			6	6	6	Président de L'APE
13. Construction de 3 salles de classe	Barlo 1	OVD	18 000 000	4 500 000	13 500 000			3			Président de L'APE
14. Construction d'un CEG (6 salles de classe)	Tchalo Ideba	OVD	36 000 000	9 000 000	27 000 000					6	Président de L'APE
15. Construction de 6 salles de classe	Tchalo Ideba: école de Doy	OVD	36 000 000	9 000 000	27 000 000				6		Président de L'APE
16. Construction équipement d'un centre d'alphabétisation mixte	Tchalo Ideba	Comité villageois d'alpha	3 000 000	750 000	2 250 000				1		Prsdt du comité villageois d'alpha
16. Construction 12 salles de classe	Korbo Bet : Korkor : 06 Korbo Bet :03 Mankossine :03 Kor-Kor: 02	OVD	72 000 000	18 000 000	54 000 000			4	4	4	Président des L'APes
17. Construction et équipement du centre d'alpha fonctionnel (10 nattes, 1 tableau, 3 chaises et 1 table)	Korbo Bet	OVD	3 000 000	750 000	2 250 000				X		Prsdt du comité villageois d'alpha
18. Construction de 18 salles de classe	Korbo Golet	OVD	108 000 000	27 000 000	81 000 000			6	6	6	Président de L'APE
19. Construction de 06 salles de classe au lycée de Bagoua	Bagoua (cantonal)	ADC	36 000 000	9 000 000	27 000 000			3		3	Président du CCD
Sous total des coûts domaine éducation			772 390 000	193 097 500	579 292 500						

✚ **Domaine Santé**

En lien avec le domaine santé, 5 types de projets ont été exprimés et planifiés. Ils se présentent comme suit :

- ✓ **Fonçage de forages, puits muni château** : Dans cette rubrique qui est l'une des préoccupations majeures des populations, 11 projets sont planifiés.
 - Objectif : améliorer l'accès à l'eau potable et lutter contre les maladies liées à la consommation de l'eau non potable.
- ✓ **Création de centres de santé** : 5 projets regroupant plusieurs villages sont planifiés dans cette rubrique.
 - Objectif : améliorer l'accès aux soins des populations.
- ✓ **Construction de latrines communautaires et individuelle et sensibilisation sur l'assainissement** : 2 projets sur l'assainissement sont exprimés et planifiés
 - Objectif : améliorer l'assainissement dans les villages et les lieux publics.
- ✓ **Formation de matrone/accoucheuses et formation de secouriste** : En lien avec cette rubrique, 3 projets sont exprimés et planifiés.
 - Objectif : réduire le taux de mortalité à l'accouchement et faciliter l'accès aux soins par une prise en charge locale des cas légers.
- ✓ **Acquisition d'une ambulance** : Une demande est exprimée et planifiée par un grappe de villages.
 - Objectif : faciliter l'évacuation des cas graves : maladies et accouchement.

Titre du projet	Localisation et couverture géographique	Promoteur	Coût (Fcfa)	Disponibilité financière (Fcfa)	Financement attendu des partenaires (Fcfa)	Le (s) partenaires actuels et potentiels	Début probable/durée				Personne responsable
							2014	2015	2016	2017	
1. Fonçage de 10 forages	Tchalo Zoudou	OVD	100 000 000	25 000 000	75 000 000			4	3	3	Président du CVD
2. Création d'un centre de santé	Tchalo Zoudou	OVD	12 000 000	3 000 000	9 000 000				1		Président du CVD
3. Fonçage de 10 forages	Korlongo	OVD	100 000 000	25 000 000	75 000 000			3	4	3	Président du CVD
4. Construction d'un muni chateau d'eau	Korlongo: à Dadouar	OVD	36 000 000	9 000 000	27 000 000				1		Président du CVD
5. Formation de 3 secouriste	Barlo2	OVD	500 000	100 000	400 000		3				Président du CVD
6. Construction de 2 puits ouverts	Arangha	OVD	8 000 000	2 000 000	6 000 000			1		1	Président du CVD
7. Fonçage de 4 forages	Bara	OVD	40 000 000	10 000 000	30 000 000		1	1	1	1	Président du CVD
8. Construction de 50 latrines communautaires et	Bara	OVD	2 500 000	625 000	1 875 000		10	10	20	10	Président du CVD

individuelle											
9.Fonçage de 2 forages	Kokiné	OVD	20 000 000	5 000 000	15 000 000		1				Président du CVD
10.Fonçage d'un forages	Tchoro	OVD	10 000 000	2 500 000	7 500 000				1		Président du CVD
11. Construction d'un centre de santé	Bokaré	OVD	12 000 000	3 000 000	9 000 000					1	Président du CVD
12. Fonçage de 2 forages et 3 puits ouverts	Bokaré	OVD	30 000 000	7 500 000	22 500 000		1	1	1	2	Président du CVD
13.Fonçage de 2 forages	Barlo 1	OVD	20 000 000	5 000 000	15 000 000		1		1		Président du CVD
14. Formation de 5 matrone/accoucheuses	Barlo 1	OVD	500 000	100 000	400 000			5			Président du CVD
15. Formation de 3 matrone/accoucheuses	Tchalo Ideba	OVD	500 000	100 000	400 000			3			Président du CVD
16. construction d'un centre de santé	Tchalo Ideba	OVD	10 000 000	2 500 000	7 500 000			1			
17. Mener des activités de sensibilisation sur l'hygiène et l'assainissement	Tchalo Ideba	OVD	1 200 000	300 000	900 000		X	X	X	X	Président du CVD
18 .Fonçage de 10 puits ouverts	Korbo Bet	OVD	100 000 000	25 000 000	75 000 000		3	3	4		Président du CVD
19. Construction d'un centre de santé	Korbo Golet : à Mador	OVD	12 000 000	3 000 000	9 000 000			1			Président du CVD
20.Fonçage de 15 forages	Korbo Bet	OVD	150 000 000	37 500 000	112 500 000		2	5	3	5	Président du CVD
21.Acquisition d'une ambulance	Grappe des villages N°3	Comité des Grappes de village	15 000 000	1 500 000	13 500 000					X	Prsdt du CGV
Sous total des coûts domaine santé			698 200 000	174 550 000	523 650 000						
Coûts TOTAUX DU PDL			2 288 290 000	510 883 250	1 777 406 750						



Plan de développement local du canton Dangaléat

V- Mécanisme de la mise en œuvre, de pilotage et de suivi du programme d'actions

5.1 Mécanisme de la mise en œuvre des actions

Le financement du plan de développement nécessite une contribution de la communauté cantonale en moyenne pour chaque projet (en dehors du domaine social et genre) en raison de 25% du coût total. Compte tenu de la vulnérabilité des promoteurs des projets contenus dans le domaine social et genre la communauté a jugé nécessaire que la contribution des demandeurs soit de 5%. La communauté cantonale mobilisera ainsi pour assurer la mise en œuvre de son PDL à travers des financements locaux propres et des ressources à mobiliser auprès de différents partenaires. Les porteurs des différents projets s'engagent à contribution tant bien en espèces qu'en nature (gravier, sable, main d'œuvre non qualifiée, etc.) selon les différents types de projets. En outre dans le souci de pérennité et de responsabilisation, ACORD prendra des dispositions nécessaires pour renforcer les capacités des communautés partenaires afin qu'elles soient à mesure de rechercher elles mêmes les financements nécessaires à la réalisation de leurs projets et d'en assurer le suivi et la pérennité.

Le financement du PDL nécessite une contribution de la communauté cantonale. Lors des débats sur l'apport local en lien avec chaque projet, les pourcentages suivants ont été retenus : 25% du coût total pour les projets liés aux domaines : agriculture/élevage/pêche, économie, éducation et santé ; 10% pour le domaine environnement et GRN et enfin 5% pour les domaines : affaires Sociales et genre et Jeunesse/culture/sport. La contribution de la communauté peut se présenter en espèces ou en nature (le plus souvent dans le cadre de réalisation d'infrastructures communautaires comme apport en gravier, sable, eau, main d'œuvre, etc.).

Financement et exécution des actions programmées

▪ Budget du PDL/ Calibrage et équilibrage du plan de développement

Le Budget du plan de développement du canton Dangaléat s'élève à **2 288 290 000 F CFA** dont **510 883 250 F CFA** d'apport local repartit comme suit : **25% d'apport local pour les projets liés aux domaines : Agriculture/élevage/pêche, économie, éducation et santé ; 10% d'apport local pour les projets liés au domaine environnement et 5% d'apport local pour les projets liés aux domaines : affaires sociales & genre et jeunesse/culture/sport. 1 777 406 750 F CFA à rechercher représentant environ 77,5% du budget global du PDL.**

• Ressources pour le fonctionnement de L'ADC/CCD

Pour que l'ADC remplisse sa mission et atteigne les objectifs fixés à travers le CCD qui est son organe d'action, il a été décidé lors de L'Assemblée Générale Cantonale d'adoption du PDL organisée en présence du Chef de canton et de tous les chefs des villages (qui ont pris un engagement ferme de mobiliser l'apport par village) que chaque ménage vivant dans le canton doit contribuer en nature à hauteur de 1 coro de mil par an. L'effectif de ménages capables de

contribuer au plan de développement est estimé par le CCD à 10 000 soit environ 250 sacs de 100 kg. Cette contribution permettra au bureau de fonctionner et de réaliser certains projets avec des moyens propres.

▪ **Mode de gestion du PDL**

Le présent plan de développement local intégré est l'œuvre de l'ensemble de la population du canton Dangaléat à travers ses différents organes de représentation que sont les comités villageois de développement, les comités des grappes des villages, le comité cantonal de développement, les CRPDL, les commissions thématiques et les autorités cantonales. En effet, le processus ayant conduit à son élaboration a touché l'ensemble des populations à toutes les étapes : étude du milieu, diagnostic participatif cantonal, planification, adoption en AGC et validation auprès du CDA. Dans la phase de mise en œuvre de ce plan de développement local, la participation de tous les acteurs socio professionnelles promoteurs des différents projets est également requise avec des rôles bien précis :

❖ **Rôles des différents acteurs concernés**

✓ **Rôles des autorités cantonales**

- Appui moral et caution à la société civile locale pour une sensibilisation et la mobilisation des habitants pour une gestion transparente et une participation accrue au processus de développement local;
- Assurer le contrôle de la bonne conduite du plan de développement local;
- Assurer l'arbitrage des conflits qui peuvent naître entre les différentes parties engagées dans l'ADC.
- Assurer la sécurité des biens, des personnes et des institutions;
- Faciliter l'émergence des structures en charge du développement local;

✓ **Rôle du Comité Cantonal de Développement**

- Coordonner de manière responsable la mise en œuvre des actions de développement issues du plan de développement local;
- Participer à la mobilisation des ressources humaines, matérielles et financières nécessaires à la conduite des projets locaux;
- Rendre compte régulièrement à l'ADC de la bonne gestion de ces projets ;
- Rechercher des financements externes pour la mise en œuvre du PDL ;
- Rechercher des partenariats pour la conduite des actions stratégiques.

✓ **Rôle des comités des grappes des villages**

Mobiliser les ressources humaines, matérielles et financières locales nécessaires à la conduite des projets soumis par le grappe des villages.

✓ **Rôle des comités villageois de développement**

Mobiliser les ressources humaines, matérielles et financières locales nécessaires à la conduite des projets villageois.

5.2 Stratégie de pilotage et de suivi du programme

Dans le cadre de la mise en œuvre du Plan de Développement local du canton Dangaléat, un mécanisme de pilotage et de suivi du programme est mis en place : les différents organes de l'ADC auront chacun un rôle à jouer. Toute la responsabilité directe incombe au Comité Cantonal de Développement élu à cet effet par l'Assemblée Générale cantonale à qui il rend compte. De manière spécifique, des comités de gestion spécialisés seront mis en place au fur et à mesure que des projets seront mis en œuvre.

Cependant, le CCD assurera un suivi mensuel et fera des réunions mensuelles pour faire une mise au point.

Par ailleurs, ACORD aidera le CCD à mettre en place des outils de suivi et renforcer leur capacité dans ce domaine.

5.3 Planning annuel de travail (Mai 2014 à Avril 2015)

Domaine environnement et GRN

Titre du projet	Localisation et couverture géographique	Promoteur	Coût (Fcfa)	Disponibilité financière (Fcfa)	Financement attendu des partenaires (Fcfa)	Le (s) partenaires actuels et potentiels	Quantité prévue	Durée	Personne responsable
1. Construction de 3 barrage et matériels de travail	Tchalo Zoudou	OVD	540 000	54 000	486 000		3	5 mois	Président du CVD
2. Acquisition de 6 brouettes, 20 pelles, 20 pioches pour la construction des barrages	Korlongo	OVD	600 000	60 000	540 000		X	5 mois	Président du CVD
3. Construction des ouvrages de conservation des eaux superficielles et défense et restauration des sols	Korlongo	OVD	112 500	11 250	101 250		X	4 mois	Président du CVD
4. Reboisement avec 250 plants	Korlongo	Association SILA	131 250	13 125	118 125		250	1 année	Prsdt de SILA
5. Aménagement d'une marre artificielle	Korlongo: Dadouar	OVD	2 000 000	200 000	1 800 000		1	5 mois	Président du CVD
6. Construction des ouvrages de conservation des eaux superficielles et défense et restauration des sols	Barlo 2	OVD	150 000	15 000	135 000		X	4 mois	Président du CVD
7. Reboisement Avec 250 plants	Barlo 2	SILA	131 250	13 125	118 125		250	1 année	Prdt de SILA
8. Reboisement 250 plants	Arangha	SILA	131 250	13 125	118 125		250	1 année	Prdt de SILA
9. Construction de 2 Micro-barrage et matériels de travail	Arangha	SILA	134 000	13 400	120 600		2	4 mois	Prdt de SILA
10. Construction de 5 micro-barrages	Bara	SILA	43 000	4 300	38 700		5	5 mois	Président de SILA
11. Reboisement avec 250 plants	Bara	OVD	131 250	13 125	118 125		250	1 année	
12. Construction des ouvrages de conservation des eaux superficielles et défense et restauration des sols	Kokiné	Grpts et individus	200 000	20 000	180 000		X	4 mois	Psdtd des grpts
13. Reboisement avec 250 plants	Tchoro	SILA	131 250	13 125	118 125		250	1 année	Prdt de SILA
14. Construction de 2 micro-barrages	Tchoro	OVD	200 000	20 000	180 000		2	4 mois	Prsdt du CVD
15. Construction de 2 Micro-barrage et matériels de travail	Bokaré	SILA	134 000	13 400	120 600		2	4 mois	Prdt de SILA
16. Reboisement avec 250 plants	Koubo-Adougoul	OVD	131 250	13 125	118 125		250	1 année	Prdt du CVD
17. Construction de 2 Barrages	Barlo 1	SILA	80 000	8 000	72 000		2	4 mois	Prdt de SILA
18. Reboisement de 3 ha	Tchalo Ideba	OVD	250 000	25 000	225 000		X	1 année	Prdt du CVD
19. Construction d'un Barrage	Tchalo Ideba	SILA	134 000	13 400	120 600		1	2 mois	Prdt de SILA
20. Construction de 5 micro barrages	Korbo Bet	SILA	350 000	35 000	315 000		05	5 mois	Prdt de SILA
21. Reboisement sur 5 sites avec 750 plants	Korbo Golet	OVD	533 400	53 340	480 060		200	1 année	Prdt du CVD
Sous total des coûts annuel domaine environnement et GRN			6 261 400	626 140	5 635 260				

Domaine Agriculture/Elevage/Pêche

Titre du projet	Localisation et couverture géographique	Promoteur	Coût (Fcfa)	Disponibilité financière (Fcfa)	Financement attendu des partenaires (Fcfa)	Le (s) partenaires actuels et potentiels	Quantité prévue	Durée	Personne responsable
1.Acquisition de 10 charrues	Tchalo Zoudou	Grpt et individus	450 000	112 500	337 500		10	3 mois	Président de Grpt
2.Acquisition de 10 charrettes équines	Tchalo Zoudou	Grpt et individus	2 250 000	562 500	1 687 500		10	3 mois	Président de Grpt
3.Acquisition de 10 charrues	Korlongo	Grpt et individus	450 000	112 500	337 500		10	3 mois	Président de Grpt
4. Construction d'un magasin de stockage	Barlo 2	OVD	12 000 000	3 000 000	9 000 000		1	4 mois	Président du CVD
5.Acquisition de 5 charrues	Arangha	Grpt et Individus	225 000	56 250	168 750		5	3 mois	Président de Grpt
6.Acquisition des produits phytosanitaire	Arangha	OVD	250 000	62 500	187 500		X	3 mois	Président du CVD
7. Construction d'un magasin de stockage	Bara	OVD	12 000 000	3 000 000	9 000 000		1	4 mois	Président du CVD
8. Acquisition de 4 charrues	Bara	Grpt et Individus	180 000	45 000	135 000		4	3 mois	Président de Grpt
9. Intensification de la culture du riz : Formation technique et acquisition des matériels et d'intrants	Bara	Grpts et individus	1 000 000	250 000	750 000		X	4 mois	Prsdt des groupements
10. Construction d'un magasin de stockage	Kokiné	OVD	12 000 000	3 000 000	9 000 000		1	4 mois	Président du CVD
11. Acquisition des semences pluviales : 60 sacs d'arachide, 60 sacs de sésame	Kokiné	Grpts	4 800 000	1 200 000	3 600 000		X	4 mois	Prsdt des groupements
12. Acquisition de 2 charrues	Tchoro	Grpts et individus	90 000	22 500	67 500		2	3 mois	Prsdt des groupements
13. Construction d'un magasin de stockage	Malé	OVD	12 000 000	3 000 000	9 000 000		1	4 mois	Président du CVD
14. Acquisition de 5 charrues	Malé	OVD, grpts et individus	225 000	56 250	168 750		5	3 mois	Président du CVD
15. Acquisition de 10 charrues	Koubo-Adougoul	Grpts et individus	450 000	112 500	337 500		10	3 mois	Président du CVD
16. Construction d'un magasin de stockage	Barlo 1	OVD	12 000 000	3 000 000	9 000 000		1	4 mois	Président du CVD
17. Construction d'un Magasin de stockage des denrées alimentaires	Korbo Bet : (Mbalmayé, Mankossine II, Ladop et Korkor)	OVD	12 000 000	3 000 000	9 000 000		1	4 mois	Président du CVD
18. Acquisition de 30 charrues	Korbo Bet	Grpts et individus	1 350 000	337 500	1 012 500		30	3 mois	Prsdt des grpts

19. Acquisition de 10 charrues	Korbo Golet	OVD	450 000	112 500	337 500		10	3 mois	Président du CVD
20. Construction d'un parc de vaccination	Bara, Bagoua, Arengha, Korbo (un par grappe des villages cités)	ADC/CGV	4 000 000	1 000 000	3 000 000		1	3 mois	Président du CCD
21. Acquisition de 5 charrues	Koubo Adougoul (cantonal)	APLD	225 000	56 250	168 750		5	3 mois	Prsdt de l'APLD
22. Acquisition de 5 charrues	Tchalo-Ideba	OVD	225 000	56 250	168 750		5	3 mois	Prsdt du CVD
23. Formation en techniques de gestion des récoltes - Formation en lutte intégrée - Formation en culture attelée	Projet cantonal	APLD	1 000 000	00	1 000 000		X	1 année	Prsdt de l'APLD
Sous total des coûts annuel domaine agriculture/élevage/ pêche			89 620 000	22 155 000	68 465 000				

Domaine Economie

Titre du projet	Localisation et couverture géographique	Promoteur	Coût (Fcfa)	Disponibilité financière (Fcfa)	Financement attendu des partenaires (Fcfa)	Le (s) partenaires actuels et potentiels	Quantité prévue	Durée	Personne responsable
1. Aménagement de périmètre maraicher (10 motopompes, 4 puits) et acquisition des matériels de production	Tchalo Zoudou	OVD	3 500 000	875 000	2 625 000		10	5 mois	Président du CVD
2. Acquisition de 2 décortiqueuses	Tchalo Zoudou	Gpt féminins	170 000	42 500	127 500		2	1 année	Présidentes des grpts
3. Acquisition de 1 presse à huile moderne	Tchalo Zoudou	Gpt féminins	3 000 000	750 000	2 250 000		1	1 année	Présidentes des grpts
4. Acquisition de 15 Charrettes	Korlongo	Grpt et individus	675 000	168 750	506 250		15	1 année	Présidentes des grpts
5. Aménagement de périmètre maraicher (2 puits, 2 motopompes) et acquisition des matériels d'exhaure	Korlongo	OVD	1 000 000	250 000	750 000		X	5 mois	Président du CVD
6. Acquisition d'un moulin à mil	Korlongo	Grpt féminins	3 000 000	750 000	2 250 000		1	1 année	Prsdtes des grps
7. Aménagement de périmètre maraicher (2 puits, 2 motopompes, 20 arrosoirs, produits phytosanitaires)	Barlo 2	OVD	2 700 000	675 000	2 025 000		X	5 mois	Président du CVD
8. Développement d'un petit élevage de bovin et caprins	Bara	Grpt des jeunes et des femmes	3 000 000	750 000	2 250 000		X	1 année	Représentant des jeunes

9. Aménagement de périmètre maraicher (3 puits busés, 2 motopompes, semences, 5 pulvérisateurs, 10 arrosoirs, 15 râteaux)	Kokiné	Grpt	5 000 000	1 250 000	3 750 000		X	5 mois	Prsdtes des grpts
10. Acquisition de 3 charrettes	Kokiné	Grpts et individus	675 000	168 750	506 250		3	1 année	Prsdtes des grpts
11. Acquisition d'une décortiqueuse	Kokiné	Grpts féminins	85 000	21 250	63 750		1	1 année	Prsdtes des grpts
12. Acquisition de 2 charrettes	Tchoro	Grpts et individus	450 000	125 500	324 500		2	1 année	Prsdtes des grpts
13. Aménagement de périmètre maraicher (5 puits, 5 motopompes, Semences)	Tchoro	Grpts et individus	3 000 000	750 000	2 250 000		X	5 mois	Prsdtes des grpts
14. Aménagement d'une piste rurale long de 12 km (Bagoua-Bokaré)	Bokaré	OVD	600 000	60 000	540 000		X	5 mois	Prsdt du CVD
15. Acquisition de 2 motopompes pour les activités maraichères	Malé	SILA	300 000	750 000	2 250 000		2	5 mois	Prsdt de SILA
16. Acquisition de 10 charrettes	Koubo-Adougoul	Grpts et individus	2 250 000	562 500	1 687 500		10	1 année	Prsdtes des grpts
17. Aménagement de périmètre maraicher (16 puits, 6 motopompes, 13 pulvérisateurs, 50 brouettes, 50 pelles, 25 pioches, 50 râteaux, 25 barres à mine, 25 dameuses, 15 arrosoirs, 5 rouleaux de grillage Semences)	Koubo-Adougoul	OVD et groupements	4 500 000	1 125 000	3 375 000		X	5 mois	Prsdt du CVD
18. Développement d'un élevage de petits ruminants	Tchalo Ideba	Grpt des jeunes	2 000 000	500 000	1 500 000		X	1 année	Prsdt du Grpt des jeunes
19. Aménagement d'un périmètre irrigué	Tchalo Ideba	OVD	2 000 000	200 000	1 800 000		X	5 mois	Prsdt du CVD
20. Acquisition de 5 charrettes	Korbo Bet	Grpts et individus	1 125 000	2 81 250	843 750		5	1 année	Prsdtes des grpts
21. Développement des activités de maraichages (15 motopompes, 30 arrosoirs, 10 bouettes, 15 bêches, 15 râteaux, 15 pelles, 15 pioches)	Korbo Bet	OVD	2 750 000	687 500	2 062 000		X	5 mois	Prsdt du CVD
22. Développement des activités de maraichage dans 5 sites -5 puits maraichers -5 motopompes -200 rouleaux de grillages -20 brouettes, 20 pioches, 20 pelles, 20 bêches, 20 râteaux, 20 arrosoirs	Korbo Golet	OVD	6 000 000	1 500 000	4 500 000		X	5 mois	Prsdt du CVD
23. Acquisition de 5 charrettes	Korbo Golet	OVD	1 125 000	2 81 250	843 750		5	1 année	Prsdt du CVD
24. Acquisition de 5 charrettes	Tchalo Ideba	OVD	1 125 000	2 81 250	843 750		5	1 année	Prsdt du CVD
25. Acquisition de 5 charrettes	Koubo Adougoul (cantonal)	APLD	1 125 000	2 81 250	843 750		5	1 année	Prsdt de l'APLD
26. Développement des activités de maraichages	Koubo Adougoul	APLD					X	5 mois	

(10 puits maraichers, 10 brouettes, 20 pelles, 20 pioches, 20 râtaux, 20 arrosoirs, 03 rouleaux de fil d'attache, 10 pulvérisateurs, 5 motopompes, Semences maraichères 10 variétés, 10 rouleaux de grillages, piquets et fil tendeur, 20 sacs de ciment)	(Cantonal)		4 000 000	1 000 000	3 000 000				
Sous total des coûts annuel domaine économie			55 155 000	13 788 750	41 366 250				

Domaine Affaires Sociales & Genre

Titre du projet	Localisation et couverture géographique	Promoteur	Coût (Fcfa)	Disponibilité financière (Fcfa)	Financement attendu des partenaires (Fcfa)	Le (s) partenaires actuels et potentiels	Quantité prévue	Durée	Personne responsable
1. Constitution d'un grenier communautaire de 100 Sacs	Tchalo Zoudou	OVD	2 000 000	100 000	1 900 000		100	4 mois	CVD
2. Acquisition de 5 machines à coudre	Tchalo Zoudou	Grpt des féminins	425 000	21 250	403 750		5	3 mois	Présidentes des grpts
3. Constitution d'un grenier communautaire de 200 Sacs	Korlongo	OVD	4 000 000	200 000	3 800 000		200	4 mois	Président du CVD
4. Constitution d'un grenier communautaire de 30 Sacs	Bagoua	OVD	600 000	30 000	570 000		30	4 mois	Président du CVD
5. Constitution d'un grenier communautaire de 30 Sacs	Arangha		600 000	30 000	570 000		30	4 mois	Président du CVD
6. Constitution d'un grenier communautaire de 100 Sacs de céréale	Bara	OVD	2 000 000	100 000	1 900 000		100	4 mois	Président du CVD
7. Constitution d'un grenier communautaire de 50 Sacs de céréale	Kokiné	OVD	1 000 000	50 000	1 950 000		50	4 mois	Président du CVD
8. Constitution d'un grenier communautaire de 100 Sacs de céréale	Tchoro	OVD	2 000 000	100 000	1 900 000		100	4 mois	Président du CVD
9. Constitution d'un grenier communautaire de 100 Sacs de céréale	Koubo –Adougoul	OVD	2 000 000	100 000	1 900 000		100	4 mois	Président du CVD
10. Constitution d'un grenier communautaire de 100 Sacs de céréale	Barlo 1	OVD	2 000 000	100 000	1 900 000		100	4 mois	Président du CVD
11. Constitution d'un grenier communautaire de 200 Sacs de céréale	Tchlo Ideba	OVD	4 000 000	200 000	3 800 000		200	4 mois	Président du CVD
12. Constitution d'un Stock céréalier de 200 sacs	Korbo Bet	OVD	4 000 000	200 000	3 800 000		200	4 mois	Président du CVD

13. Acquisition de -4 machines à coudre -4 décortiqueuses -01 moulin à mil	Korbo Bet	Organisation des hadicapés (Hommes et femmes)	3 180 000	159 000	3 021 000		X	3 mois	Prsdt des handicapés
14. Constructions de 2 salles de classe pour la pré scolaire	Projet à échelle cantonale	APLD	12 000 000	300 000	11 700 000		2	5 mois	Prsdt de l'APLD
15. Sensibilisation et formation sur les droits et devoirs des citoyens et sur la loi N°14 liée à la question de l'environnement	Echelle cantonale	ADC	250 000	00	250 000		X	1 année	CCD
Sous total des coûts annuel domaines affaires sociales et genre			40 055 000	1 990 250	38 314 750				

Domaine Jeunesse/Culture/Sport

Titre du projet	Localisation et couverture géographique	Promoteur	Coût (Fcfa)	Disponibilité financière (Fcfa)	Financement attendu des partenaires (Fcfa)	Le (s) partenaires actuels et potentiels	Quantité prévue	Durée	Personne responsable
1. Création d'un centre de formation en menuiserie	Korlongo	Jeunesse	3 000 000	150 000	2 850 000		1	4 mois	Président de la jeunesse
Sous total des coûts annuel domaine jeunesse/culture/sport			3 000 000	150 000	2 850 000				

Domaine Education

Titre du projet	Localisation et couverture géographique	Promoteur	Coût (Fcfa)	Disponibilité financière (Fcfa)	Financement attendu des partenaires (Fcfa)	Le (s) partenaires actuels et potentiels	Quantité prévue	Durée	Personne responsable
1. Construction de 3 écoles avec au total 6 salles de classe	Kolongo : école de Hilé korto, Mazira	OVD	36 000 000	9 000 000	27 000 000		6	6	Président des APE
2. Appui au centre d'alphabétisation : 15 nattes en plastique et matériels de travail	Bara	OVD	300 000	75 000	225 000		X		Comité Villageois d'Alpha (CVA)
Sous total des coûts annuel domaine éducation			36 300 000	975 000	27 225 000				

Domaine Santé

Titre du projet	Localisation et couverture géographique	Promoteur	Coût (Fcfa)	Disponibilité financière (Fcfa)	Financement attendu des partenaires (Fcfa)	Le (s) partenaires actuels et potentiels	Quantité prévue	Durée	Personne responsable
1. Formation de 3 secouriste	Barlo2	OVD	500 000	100 000	400 000		3	2 mois	Président du CVD
2. Fonçage d'un forage	Bara	OVD	10 000 000	2 500 000	7 500 000		1	3 mois	Président du CVD
3. Construction de 10 latrines communautaires et individuelle	Bara	OVD	500 000	125 000	375 000		10	4 mois	Président du CVD

4.Fonçage de 2 forages	Kokiné	OVD	20 000 000	5 000 000	15 000 000		1	4 mois	Président du CVD
5. Fonçage d'un forage	Bokaré	OVD	10 000 000	2 500 000	7 500 000		1	3 mois	Président du CVD
6.Fonçage d'un forage	Barlo 1	OVD	10 000 000	2 500 000	7 500 000		1	3 mois	Président du CVD
7. Mener des activités de sensibilisation sur l'hygiène et l'assainissement	Tchalo ldeba	OVD	300 000	75 000	225 000		X	1 année	Président du CVD
8 .Fonçage de 3 puits ouverts	Korbo Bet	OVD	30 000 000	7 500 000	22 500 000		3	4 mois	Président du CVD
9.Fonçage de 2 forages	Korbo Bet	OVD	20 000 000	5 000 000	15 000 000		2	4 mois	Président du CVD
Sous total des coûts domaine santé			101 300 000	25 325 000	75 975 000				
COUTS TOTAUX DU PLANNING ANNUEL			328 508 400	64 214 780	264 293 620				

Conclusion

Les leçons tirées dans un passé récent ont démontré que dans plusieurs domaines, les pratiques participatives ont atteint leurs limites, de l'appui aux initiatives de base à la gestion des terroirs villageois, etc., ces approches apparaissent aujourd'hui comme autant d'étapes vers un appui au développement local susceptibles d'apporter un nouvel éclairage et un élan pour l'amorce de la mise en place d'un dispositif cohérent de développement intégré du canton de manière raisonnée et durable à travers la valorisation des ressources locales.

C'est pourquoi, en procédant par étapes, et de manière empirique, il importe de construire localement une démarche organisée autour des principes directeurs forts qui s'appuient sur l'analyse, les enseignements tirés précédemment et que de facto, le plan de développement local est **un projet collectif** qui fait appel à une multitude d'acteurs.

Ainsi, il n'y aurait pas de développement local sans une volonté populaire et une démarche collective qui puisse concrétiser ce processus. Cette volonté affirmée, consciente correspond à la capacité de l'ensemble des habitants quels que soient leur position sociale et leur degré de responsabilité à élaborer et mettre en œuvre un projet collectif en rapport direct avec leurs aspirations et leurs besoins prioritaires contribuant ainsi au développement du canton.

Une telle initiative, souvent implicite et par nature endogène, doit être évolutive, adaptative et pérenne, ce qui suppose " vulgariser la maîtrise et évaluer régulièrement l'adéquation entre les résultats obtenus et les orientations dégagées précédemment.

Enfin, l'élaboration d'un tel plan de développement local prenant en compte tous les domaines importants de développement du canton, requiert l'implication de tous les acteurs concernés.

Annexes

❖ Personnes ressources contactées

N°	Noms et Prénoms	Fonction	Localité
01	Kama Djibrine	Chef de village	Korbo Bet
02	Hadjar Tarahim	Chef de village	Korbo Golet
03	Terap Rakissa	Chef de village	Korbo Bet
04	Doupa Kanti	Chef de village	Korbo Bet (Badoubou)
05	Depé Chekaye	Notable du chef de canton	Korbo
06	Tassis Akouya	Sage	Korbo Bet
07	Djibrine Nangtoun	Sage	Korbo Bet
08	Rahane Malloum	Sage	Korbo Golet
09	Tardo Tarayim	Ancien de l'Eglise	Korbo Bet
10	Dawasse Tchiné	Chef de Village	Korbo Badoubou
11	Ahmat Akouya	Chef de canton	Korbo
12	Issa Naré	Président du CCD	Korbo
13	Pasteur Maimoutou Gabriel	Conseiller CCD	Koubou Adougoul
14	Wadi PAscal	SG adjoint du CCD	Dadouar
15	Bouchira Kamanda	Animatrice local	Tchalo Zoudou
16	Brhim Goni	Conseiller du CCD/ Chef de terre	Barlo

17	Issaka Kolsé	President du CCD (Ancien)	Koubou Adougoul
18	Pierre Darap	Animateur local	Korbo
19	Sado Danabi	Com. Aux comptes de l'ADC	Tchalo Ideba
20	Issa Djalla Dokone	Chef de terre	Korbo
21	Abbi B »chir	Chef de village	Bara
22	Elio Hadis	Chef de village	Korlongo
23	Narié Dahb	Chef de village	Arangha
24	Rakis Ourada	Chef de village	Kokiné
25	Mahamat Abba	Membre de la plate forme	Tchalo Zoudou
26	Anour Ziadé	Chef de village	Barlo II
27	Ali Haroun	Membre de la plate forme	Barlo I

❖ **Membres du Comité de Développement Cantonal**

1. Président : Issakha Kolsé
2. Vice Président : Issa Narré
3. Secrétaire général : Abdoulaye Hisseine
4. Secrétaire Général adjoint : Wadi Waddaï
5. Trésorier Général : Dayir Matar
6. Trésorière Générale Adjte : Achta Dayé

Conseillers:

1. Maïmoutou Gabriel
2. Zenaba Khatir
3. Brahim Goni
4. Adoum Nadjaï

Commissaires aux comptes :

1. Sado Dannabi
2. Souar Hisseine
3. Gouroune Abbo

❖ **Noms des animateurs locaux**

Animateurs Locaux	Bouchira Kamanda	Tchalo Ideba
	Daggo Souleymane	Dadouar
	Aradia Doungous	Tchalo Zoudou
	Taïso Godjo	Korbo
	Ramadan Taglo	Kokine

❖ **Membres du comité de rédaction du PDL (CRPDL)**

CRPDL	Pierre Darap	Korbo
	Ahmat Raimond	Korbo
	Wadi Pascal	Korlongo
	Bouchira Kamanda	Tchalo Zoudou

❖ **Liste des Membres des commissions thématiques (CT)**

thématiques	Noms et prénoms	Villages
Sécurité Alimentaire	Abdel Nabi Abouy	Tchoro
	Akouna Djimet	
	Outyé Djibrine	Barlo
	Barra Abbassa	Kobo
	Ali Zagalo	Tchalo Ideba
	Mahamat Néné	Hillé Korto
	Ahmat Idriss	Bagoua
Education	Daggo Bourma	Kokine
	Ahmat Boy	Tchalo Ideba
	Abderamane Djarma	
	Bouchira Kamanda	Tchalo Zoudou
	Khamis Sena	Bogrom
	Tom Abba	Tchalo Zoudou
Santé	Issa Soubiane	Korlongo
	Akouna Kogoye	Bara
	Akouna Khamis	Koubo Adougoul
	Azalo Radina	Barlo I
	Abdoulaye Bourma	Barlo I
	Dabi Djaba	Barlo I
Environnement et GRN	Akaina Kodo	Arengha
	Zenaba Katir	Bogrom
	Ziade Donti	Korbo
	Sabre Akouane	Dadouar
	Barh Dougous	Koubo Adougoul
Jeunesse, culture et sport	Assouada Adoum	Tchalo Zoudou
	Abderassoul Brahim	Barlo I
	Moussa Akouna	Bara
	Abdoulaye Haroune	Barlo I
	Hissein Khamis	
	Taglo Akouna	Dadouar
	Terap Khamis	Koubo
	Khamis Mahamat Dominik	Koubo
Affaires Sociales et genres	Guesha Ousmane	Tchoro
	Mongo Soudou	Korbo
	Habbaba Djaba	Barlo
	Gouroune Abbo	Koubo
	Sœur Jimena	Dadouar

❖ **Listes des participants aux ateliers canton**

Délégués de grappe de villages N° I (Barlo)

N°	Noms et prénoms	Représentation	Fonction	Village d'origine
01	Dépé Dramane	CVD	Président	Bokaré
02	Saleh Soumaïne	Chef de village	Chef de village	Barlo I
03	Mahamat Abba	Jeunesse	Président	Tchalo Zoudou
04	Hamit Khamis	Religieux	Imam	Bagoua
05	Awada Wadi	Asso SILA	Superviseur	Korlongo
06	Zenaba Katir (F)	Asso SILA	Comité local	Bara/bogrom
07	Mahamt Mahadjir	Cavalier	Aguid	Bara
08	Djimani Hisseine	APE	Président	Barlo II
09	Elio Hadis	Chef Trad	Chef de village	Korlongo
10	Issakha Kolsé	Eglise Evangélique	Pasteur	Barlo I
11	Brahim Goni	Structure trad	Chef de terre	Barlo I
12	Souar Hisseine	CECA	Président	Barlo II
13	Daggo Souleymane	Asso Yapossa	Conseiller	Korlongo
14	Outiyé Djibrine (F)	Union Gpt féminins	Président	Barlo II
15	Wadi Waddaye	APLD	Superviseur	Korlongo
16	Bozilé Djibrine (F)	APLD	Comité local	Bara
17	Arabi Akouna	ASANG	A Médiateur	Dadouar
18	Gamar Kali	A Trad	Rep Chef de canton	Bagoua
19	Ali Haroune	Ceca	PDT	Barlo II
20	Yacoub Daggo	Strtrd	Jeunesse	Bara

Délégués de grappe de villages N°II (Koubo Adougoul)

N°	Noms et prénoms	Représentation	Fonction	Village d'origine
01	Dayir Matar	CVD	Pdt	Koubo Adougoul
02	Mahamat Dominique	Chef de village	Chef d village	Koubo Adougoul
03	Abderassoul Sogar	Jeunesse	Président	Koubo Adougoul
04	Hajar Trarayoum	Religieux Islam	Imam	Kokiné
05	Maïmoutou Gabriel	Religieux	Pasteur	Koubo Adougoul
06	Mahamat Azalo	St traditionnelles	Ch de terre	Koubo Adougoul
07	Abdelnabi Abouy	Cavalier	Aguid	Tchoro
08	Rakiyé Adoum (F)	Rep Femmes	Présidente	Kokiné
09	Gouroune Abbo	Gpt fémins	Présidente	Koubo
10	Daggo Bourma	APE	Président	Koubo
11	Ramadane Taglo	APLD	Rép	Koubo
12	Djimet Taglo	Gpt masculin	Président	Koubo
13	Assafi Chadra	éleveurs	Chef de ferik	Doumbo
14	Mahamat Ahmat	St trad	Kokiné	Chef de village
15	Soumaïne Awada	St traditionnelle	Chef cavalier	Tchalo I deba

Délégués de grappe de villages N°III (Korbo)

N°	Noms et prénoms	Représentation	Fonction	Village d'origine
01	Issa Narré	CVD	Président	Korbo
02	Aboni Salinga	St traditionnelles	Chef de village	Tchalo Idéba
03	Etto Doto	Jeunesse	Président	Korbo Bet
04	Adoum Nadjaï	Religieux Islam	Imam	Korbo Bet
05	Abdoulaye Hisseine	Religieux	Pasteur	Tchalo Ideba
06	Pierre Darap	APLD	Coordinateur	Korbo Bet
07	Binki Boy	Cavalier	Aguid	Tchalo Ideba
08	Achta Daye (F)	Rep Femmes	Président	Korbo Bet
09	Zarga Ahmat (F)	Gpt féminins	Président	Malé
10	Rakis Néné	APE	Président	Malé
11	Sado Danabi	APLD	Rép local	Tchalo Idéba
12	Terap Kamis	CECA	Président	Korbo Golet
13	Akaïna Kado	CVD	A Médiateur	Arengha
14	Kamis nadem	ST Tr	Jeunesse	Korbo Bet
15	Batil Zaouri	St Trad	Chef de village	Korbo bet
16	Souleymane Akouna	St Trad	Chef de terre	Korbo
17	Borso danasso	St Trad	Chef de village	Arengha
18	Zakaria Moussa	St Trad	Chef de village	Korbo Golet